

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#121

Novembre/Décembre 2023



AGDE

LE MAG

agde
Archipel de vie

À LA UNE
MONTÉE EN GAMME
POUR LE SALON NAUTIQUE

DOSSIER
LE RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE 2024

ENVIRONNEMENT
UNE CHAUFFERIE À BOIS
POUR LE CENTRE AQUATIQUE

sommaire



À LA UNE 8

Une montée en gamme remarquée pour le Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde

La National Tennis Cup, le plus grand tournoi au monde de tennis amateur

Affluence record pour la 8^{ème} édition de Passion Chocolat

La soirée de bienvenue aux nouveaux Agathois

Records battus pour l'édition 2023 d'Octobre Rose

La Fête du Vin Nouveau et du Costume agathois

Le nouveau Préfet de l'Hérault François-Xavier Lauch en déplacement à Agde

Jérôme Bonnafoux fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite



ÉVÉNEMENT 20

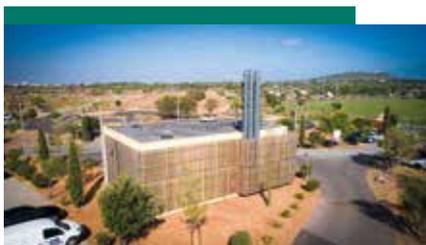
Le Village de Noël



DOSSIER 22

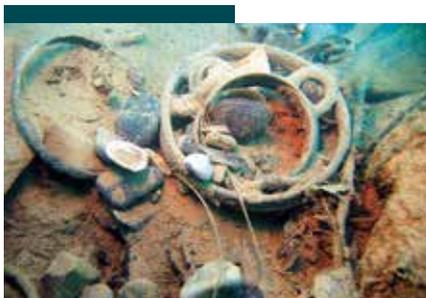
Rencontre avec Clémence Raphanel, Adjointe en charge des Finances

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024



ENVIRONNEMENT 25

Le Centre Aquatique de l'Archipel se dote d'une chaufferie à bois



HISTOIRES DE MUSÉES 26

La Motte : des paysans des marais et du fleuve D'Agde à Marseille, une histoire de jonque

PATRIMOINE 28

Des santons agathois à découvrir au sein du Musée Jules Baudou

Commémoration des 350 ans de la mort de Claude Terrisse



CULTURE 30

L'éclectisme au rendez-vous des premiers spectacles de la Saison Culturelle 2023-2024

EN IMAGES 32



SPORTS 34

Les sportifs agathois mis à l'honneur

La triplette Raynaud-Giner-Nouzeran s'impose lors du 8^{ème} National de Pétanque de la Ville d'Agde

La Nuit du Trail innove pour sa seconde édition

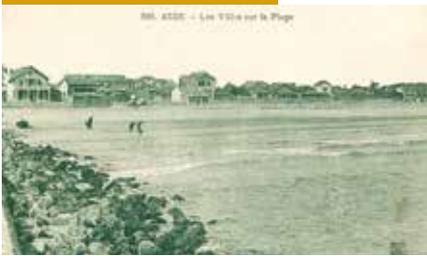
Les espoirs de la voile présents au Cap d'Agde pour l'édition 2023 de l'OptiCup

Les 21^{èmes} rencontres internationales d'échecs « CapÉchecs »

Loyd Combes conserve sa ceinture de Champion de France des poids super-plumes

PATRIOTISME **40**

Commémoration du 11 novembre 1918, hommage aux soldats morts pour la France



DANS LE RÉTRO **42**

Le Grau d'Agde partie 1 : le village

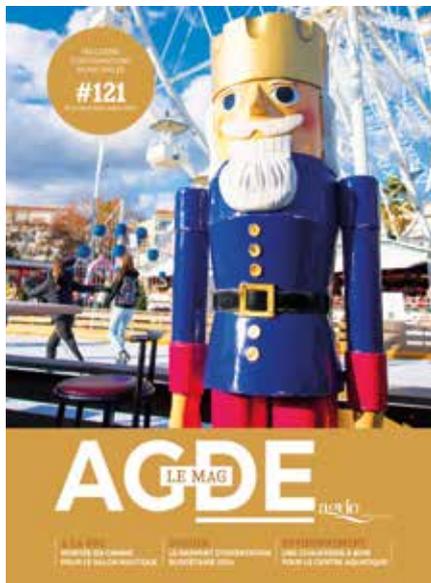
46 En bref

47 Au Conseil

48 Libre expression

50 Ils ont choisi Agde

51 État civil



La photo du mois

STAGE DE PRÉPARATION « COMMANDO » POUR LES MEMBRES DE LA FRENCH TOUCH ACADEMY

Avec ses nombreuses infrastructures sportives de haut niveau, la Ville d'Agde permet à ses sportifs de franchir des caps et d'être encore plus performants. Et quand les forces vives se mettent en commun, cela donne de belles initiatives, comme ce stage « commando », organisé les 4 et 5 décembre derniers par Frédéric Patrac du Pôle de Perfectionnement Physique et Sportif André Bordères à destination des tennismen de la French Touch Academy. Et personne n'a échappé à ce stage de haute intensité, pas même Titouan Droguet, 161^{ème} joueur mondial, venu parfaire sa condition physique pour attaquer l'année 2024 en pleine forme.



Le journal d'Agde est édité par la Mairie d'Agde
Direction de la Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

Directeur de la publication
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavallès

Responsable de la publication
Catherine Maurel
Responsable Adjoint de la publication
Joël Tron

Rédaction
Direction Communication et Animation : Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent Cheysens et Nathalie Course, Béatrice Gerbaud Nieto, Direction des Musées d'Agde

Graphisme et mise en pages
Agnès Tardy - B@B communication - 06 65 15 36 14

Fabrication et impression
Imp'Act Imprimerie

À LA UNE : Le Marché de Noël, cliché de Jérôme Bosc et Alexis Bosc, Direction Communication et Animation

Photos : Direction Communication et Animation (Laurent Cheysens, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Jérôme Bosc, Michel Desnos, Catherine Maurel, Céline Gautier, Michel Desnos) ; Direction des Musées d'Agde (p.2, p.26, p.27) ; PTextoris-CAPECHECS <https://www.capechecs.com> (p.2, p.38) ; Louis Bentajou et Alain Carles (p.3, p.42 à 45) ; istock (p.6) ; Pierre Arnaud (p.7, p.8, p.9) ; Rubens Hazon (p.7) ; Jérôme Ingrand (p.10, p.11) ; Antenne d'Agde de la Ligue contre le Cancer (p.16) ; Direction des Affaires Culturelles (p.30) ; Fabienne Rappeneau (p.31) ; Pascal Gely (p.31) ; Stéphane Audran (p.31) ; Stéphane Parphot (p.31) ; Chris London (p.33)

Visuels, illustrations : Agnès Tardy b@b communication (p.2, p.4, p.6, p.7, p.14, p.17, p.20, p.21, p.22, p.23, p.29, der. de couv.) ; Agde Musica (p.6) ; Fédération Française de Tennis (p.10), istock (p.17, p.35) ; Direction des Finances (p.21, p.22, p.23) ; Direction des Affaires Culturelles (p.29, p.51) ; Louis Bentajou et Alain Carles (p.42 à 45), Carrefour express (p.50) ; Bijouterie Orphée (p.50)

Imprimé sur papier 90 grammes
Tirage, 21 000 exemplaires
Dépôt légal, 4^{ème} trimestre 2023

TÉLÉCHARGEZ



TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE AVEC ILLIWAP

- 1> Téléchargez gratuitement **ILLIWAP** sur votre Smartphone (Application disponible sur IOS et Android)
- 2> Ouvrez l'application et ajoutez une station
- 3> Scannez le **QR code** ci-contre ou entrez le code @agde
- 4> Recevez les infos pratiques et les actualités de la Ville **en temps réel !**



DEMANDEZ LE JOURNAL !

Agde Le Mag est distribué directement dans votre boîte aux lettres par notre prestataire. Si vous habitez Agde, Le Cap d'Agde, Le Grau d'Agde ou la Tamarissière et ne recevez pas le magazine municipal, contactez-nous à la Direction de la Communication par téléphone au 04 67 94 62 10 ou par mail à communication@ville-agde.fr



RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS SUR NOTRE SITE INTERNET

WWW.VILLE-AGDE.FR

ET SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



>> L'ÉDITO DU MAIRE <<<

GILLES D'ETTORE

Pour la 16^{ème} année consécutive, la Ville n'a pas augmenté la taxe foncière (la taxe d'habitation sur les résidences principales qui n'existe plus n'avait elle aussi pas été augmentée). Nous sommes une des rares communes de France à pouvoir se prévaloir d'une telle stabilité fiscale alors même que sur la période de nombreuses dotations de l'État ont été supprimées. Cela vient démontrer la qualité de notre gestion financière qui nous permet, cette année encore, de dégager une capacité d'autofinancement de plus de 12 millions d'euros et de réduire l'endettement alors même que les taux d'intérêts bancaires sont à la hausse, conséquence de la crise internationale. Certes, l'État a dû, en raison de l'inflation, augmenter les bases fiscales sur lesquelles s'appliquent nos taux. Il est à craindre qu'il en soit ainsi l'an prochain, mais de manière moindre, puisque l'inflation semble commencer à décliner.

Cette augmentation du coût de la vie est une contrainte majeure pour la collectivité comme pour les particuliers que nous sommes tous. C'est pourquoi, je suis particulièrement satisfait que nous ayons réussi dans ce contexte difficile à faire baisser les charges générales qui pèsent sur notre budget. Cela est largement dû à notre capacité à réaliser des économies d'énergies substantielles notamment grâce à notre gestion optimisée de l'éclairage public (réduction de 50% de la consommation électrique et une baisse de 152 tonnes d'émission de CO2).

Notre ville d'Agde est, en effet, pleinement engagée dans une démarche de transition écologique. Outre l'efficacité énergétique de nos bâtiments

publics en constante amélioration, la Réutilisation des Eaux Usées Traitées pour l'arrosage du Golf et, je le souhaite à l'avenir, de la plupart de nos espaces verts, nous avons mis en place cette année pour le chauffage du Centre Aquatique, une chaufferie à bois alimentée en circuit court par une matière première venue directement de la Salvetat-sur-Agout. En 6 mois d'activité, nous avons diminué de 25% notre consommation énergétique sur le site et surtout supprimé quasi totalement l'usage d'énergie fossile polluante.

Le recours à l'énergie solaire va être lui aussi amplifié comme c'est le cas actuellement avec l'implantation de 2 800 m² de panneaux photovoltaïques sur la Tennis Padel Arena du Centre International de Tennis. Voilà qui me donne l'occasion de saluer à nouveau l'extraordinaire dynamisme de cette infrastructure sportive qui s'est vu doter au mois de juin d'un campus pour les stagiaires de la French Touch Academy et d'un centre médico-sportif. Nous travaillons actuellement à la possible mise en place d'un Centre National d'Entraînement dédié au très haut niveau, qui ferait de notre cité une capitale du tennis hexagonal.

Enfin, je tiens à vous informer de l'avancée conséquente des nombreux chantiers que nous réalisons actuellement et qui provoquent parfois au quotidien quelques désagréments. C'est le prix à payer pour faire progresser notre cité vers toujours plus d'excellence. Les travaux de la route de Saint-Vincent ont commencé, ceux de la Promenade aboutiront, pour la partie haute, à une première

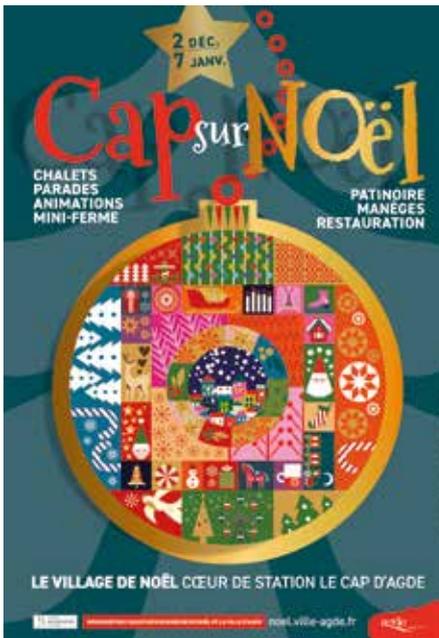


NOTRE VILLE EST PLEINEMENT ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

étape d'achèvement au printemps, la place du Môle va être totalement réaménagée durant l'intersaison touristique, en attendant, les années suivantes, la rue de la Flânerie. Enfin, nous avons engagé, la restructuration en basalte des quais du Beaupré et de la Trinquette dans la continuité de ce qui avait déjà été réalisé sur le quai principal.

Notre Ville continue à voir son cadre de vie évoluer positivement. Elle le fait dans le respect de nos finances publiques, mais aussi et surtout en valorisant son identité exceptionnelle.

6 DES IDÉES POUR SORTIR



2 DÉCEMBRE > 7 JANVIER 2024 LE VILLAGE DE NOËL DU CAP D'AGDE

Cœur de Station. Le Cap d'Agde

16 DÉCEMBRE GOÛTER HISTOIRE DE L'ART « LES PIONNIERS DU DESIGN »

Médiathèque Agathoise. Agde



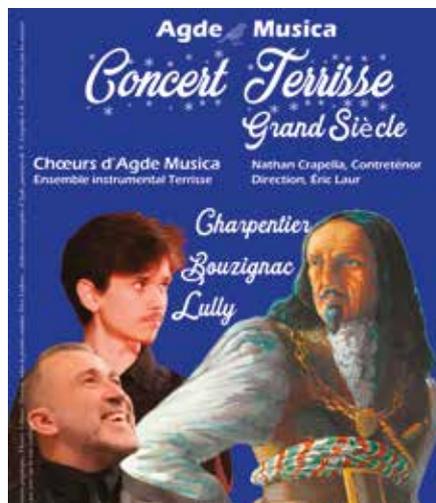
16 DÉCEMBRE NOËL EN CŒUR DE VILLE

Place du Jeu de Ballon. Agde



16 > 17 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL DE LA CALANDRETA DAGTENCA

Moulin des Évêques. Agde



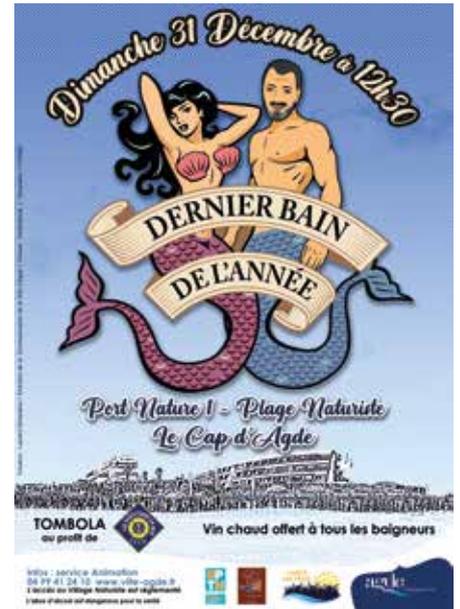
17 DÉCEMBRE CONCERT « HOMMAGE À TERRISSE : LE GRAND SIÈCLE »

Cathédrale Saint-Étienne. Agde



23 DÉCEMBRE RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL

Plage du Front de Mer et place des Mûriers.
Le Grau d'Agde



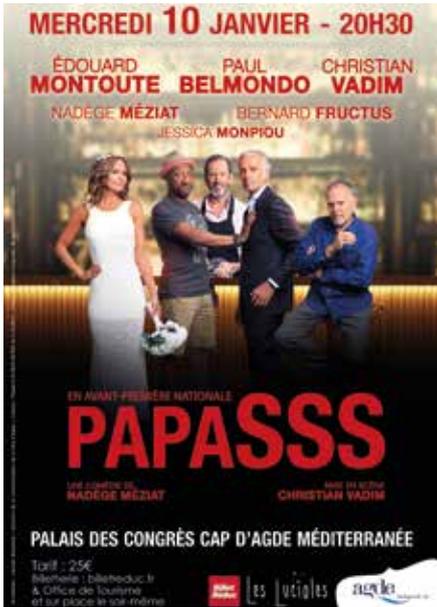
31 DÉCEMBRE 34ÈME DERNIER BAIN DE L'ANNÉE

Village Naturiste (accès réglementé).
Le Cap d'Agde



31 DÉCEMBRE RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Moulin des Évêques. Agde



10 JANVIER
THÉÂTRE « PAPASSS »

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée.
Le Cap d'Agde



14 JANVIER
CONCERT VIENNOIS

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée.
Le Cap d'Agde



18 JANVIER
VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée.
Le Cap d'Agde

18 JANVIER
LES NOCTURNES DU CHÂTEAU LAURENS

Château Laurens. Agde



20 JANVIER
8ÈME NUIT DE LA LECTURE

Médiathèque Agathoise. Agde

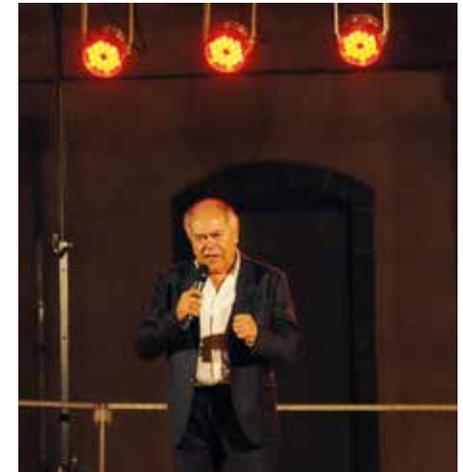


31 JANVIER
SAISON CULTURELLE « SÉLECTIONNÉ »

Théâtre Agathois. Agde

13 JANVIER
DÎNER-SPECTACLE « LA VOIX DE SARDOU » AVEC JEAN-PIERRE VIRGIL

Casino Barrière. Le Cap d'Agde



27 JANVIER
BOXE FLORIAN MONTELS CONTRE HUGO LEGROS (TITRE EBU SILVER DES SUPER-COQS)

Palais des Sports. Agde

UNE MONTÉE EN GAMME REMARQUÉE POUR LE SALON NAUTIQUE DU CAP D'AGDE



C'est sous une météo clémente qu'a été inaugurée, le samedi 28 octobre, la 24^{ème} édition du Salon Nautique du Cap d'Agde, en présence, pour la première fois depuis la création du Salon, du Préfet de l'Hérault, François-Xavier Lauch, arrivé récemment à la tête de la Préfecture, avait pris place, entre autres, aux côtés du parrain du Salon, Jean Galfione et du Maire d'Agde Gilles D'Ettore. Il a tenu à souligner que « le succès du Salon Nautique est très important pour notre département, car il s'agit ici d'une filière qui est potentiellement très porteuse d'emplois. Il ne tient qu'à nous de développer cette industrie ». Une industrie qu'ont pu découvrir, du 28 octobre au 1^{er} novembre, les nombreux visiteurs en allant à la rencontre des exposants installés sur la Zone Technique. Un Salon qui, de l'avis des professionnels et de sa Commissaire, Liliana Costanza, connaît une montée en puissance et en gamme de par le nombre de professionnels présents et la qualité des marques mises en avant.

>> RENCONTRE AVEC **LILIANA COSTANZA**, COMMISSAIRE DU SALON NAUTIQUE



QUEL BILAN PEUT-ON TIRER DE CETTE 24^{ÈME} ÉDITION DU SALON NAUTIQUE ?

Le bilan est positif avec près de 45 000 visiteurs qui ont arpenté les allées de la Zone Technique durant 5 jours, et ce, malgré un contexte difficile pour la filière, en raison de l'actualité nationale et internationale. 200 exposants étaient présents, et quelque 500 bateaux, neufs et d'occasions, étaient proposés à la vente, à flot comme sur terre, dans toutes les catégories. Du côté des exposants et des professionnels du nautisme, la satisfaction est de mise, avec, par exemple, 34% des bateaux à flot exposés qui sont sous compromis à la sortie du Salon, un chiffre stable par rapport à l'année dernière avec un retour des ventes pour ce quatrième trimestre de l'année 2023. Concernant les

rendez-vous professionnels et la qualité des contacts, ils atteignent un taux de satisfaction de 60% avec des notes de 4/5 et 5/5, ce qui montre que ce Salon accessible à tous et populaire est bénéfique pour tous. Tout ceci, associé à la montée en gamme du Salon, fait de cette édition 2023 un succès.

JUSTEMENT, COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS CETTE MONTÉE EN GAMME ?

Premièrement, de plus en plus de marques viennent sur le Salon, notamment dans le haut de gamme, mais aussi dans les secteurs du sport nautique et de l'accastillage. Ce sont des marques de standing élevé voire très élevé qui n'étaient présentes jusque-là que sur les salons internationaux et qui cette année ont fait le choix de se déplacer jusqu'au Cap d'Agde. C'est un point très positif pour nous, autant pour la visibilité que pour la notoriété du Salon. Deuxièmement, le parrain de cette 24^{ème} édition, Jean Galfione, une figure reconnue dans le monde du sport et de la course au large, a participé à cette notoriété. Déjà parrain au Cap d'Agde en 2012, il nous a également confié cette année que le Salon avait passé un véritable cap, et c'est toujours gratifiant quand un grand nom comme le sien valide tout le travail effectué depuis des années. À l'heure actuelle, le Salon Nautique du Cap d'Agde se classe au 3^{ème} rang national et 2^{ème} salon de Méditerranée derrière Cannes.

45 000 visiteurs **200** exposants

500 bateaux à la vente

14 conférences

5 jours de salon

En parallèle du Salon... Projection du film « FLO », de Géraldine Danon

Rappelez-vous, il y a quelques mois, une équipe de tournage posait ses caméras au Vieux-Port au Cap d'Agde pour y tourner des scènes d'un long-métrage autour de la navigatrice Florence Arthaud. Le 1^{er} novembre dernier, le film sortait en salle. Ainsi, en partenariat avec le cinéma Le Travelling, une avant-première à tarif préférentiel a été proposée au public et aux visiteurs du Salon, le mardi 31 octobre. Succès garanti, la grande salle du cinéma a affiché complet !

LE SALON NAUTIQUE DU CAP D'AGDE EST ÉGALEMENT UNE VITRINE POUR LES MÉTIERS DU NAUTISME

Cela a toujours été l'une de nos volontés, ici, à Agde, d'élargir le Salon et de ne pas le consacrer uniquement à l'achat et à la vente de bateaux. Ainsi, pour la première fois, s'est tenue en exclusivité la toute première conférence sur les métiers et les formations portuaires au sein d'un Salon Nautique. Et nous avons poursuivi le travail engagé l'an passé en mettant une nouvelle fois en lumière les métiers du service et de l'industrie nautique. Nous avons également mis en place des journées axées sur l'attractivité des emplois portuaires et nautiques avec l'aide de la Région Occitanie, de la Ville d'Agde, de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie, de la Fédération des Industries Nautiques, de l'Institut Nautique de Méditerranée, de l'Agence d'Attractivité Économique Blue Invest, de Pôle Emploi, de Nauticamps et de la Mission Locale d'Insertion, avec des tables rondes, des conférences et des visites d'infrastructures. Une dizaine d'offres d'emplois a été présentée et plus d'une centaine de personnes en recherche d'emploi ou en reconversion a assisté aux conférences. Tout ceci vient de la volonté commune de valoriser ces métiers dans une région comme la nôtre où le tourisme, et par extension l'industrie nautique, représente une part très importante de l'économie.

Inauguration du Salon Nautique en présence du Préfet de l'Hérault, François-Xavier Lauch, du Maire Gilles D'Ettoire, du Vice-président du Conseil Régional, Patrice Canayer, du Vice-président du Conseil Départemental, Jean-Louis Gely et du Député de l'Hérault, Aurélien Lopez-Liguori



LE PARRAIN JEAN GALFIONE



Pour cette 24^{ème} édition, c'est une personnalité bien connue du public qui a été désignée comme parrain.

Un parrain populaire, de fait pour sa carrière de sportif, Jean Galfione a, en effet, été sacré Champion Olympique de saut à la perche en 1996 à Atlanta avant de devenir skipper, mais aussi, car c'est la seconde fois qu'il assume

le rôle de parrain du Salon Nautique du Cap d'Agde, après une première expérience des plus concluantes en 2012. Ainsi, au cours des quatre conférences qu'il a animées durant le Salon, des centaines de personnes ont pu échanger avec lui sur son parcours et sa reconversion. De plus, une séance de dédicaces de son ouvrage « Rien n'est jamais écrit » a eu lieu dans les allées de la Zone Technique.

Du côté sportif, lors de sa dernière course, le 9 novembre 2022, Jean Galfione a pris le départ de sa troisième Route du Rhum. Il a malheureusement abandonné le 14 novembre à cause d'une commotion cérébrale, le navigateur ayant reçu un gros choc à la tête au large de La Corogne. Malgré la déception, il s'est rapidement lancé des nouveaux défis, la restauration d'un bateau hollandais de 16 mètres, datant de 1970, tout en teck pour faire des locations de nuits insolites en mer et le développement de centre d'entraînement à la perche pour les enfants. Toujours entre terre et mer, la vie de Jean Galfione se poursuit avec un seul mot d'ordre, la passion. Il sera également très présent à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024 en collaborant avec la Fédération Française d'Athlétisme et France Inter notamment, pour apporter son expertise de médaillé d'or et de sportif de très haut niveau.

NATIONAL TENNIS CUP

LE PLUS GRAND TOURNOI AU MONDE DE TENNIS AMATEUR

Depuis 35 ans maintenant, le Centre International de Tennis devient, le temps d'une semaine de compétition à l'occasion des phases finales de la National Tennis Cup, le lieu où il faut être quand on pratique le tennis. Il faut dire que la NTC est, depuis sa création, le plus grand tournoi au monde de tennis amateur. Particularité de cette compétition, elle se dispute en fonction du classement des joueurs contrairement aux autres tournois aux formats plus classiques. Preuve de l'aura de cet événement, la Fédération Française de Tennis a décidé, depuis 2 ans, de prendre en charge elle-même l'organisation de la NTC, à la suite de Christophe Lesage, son fondateur historique. La FFT, forte de son expérience et de sa logistique, contribue à faire grandir encore plus cet événement. Elle bénéficie également des aménagements réalisés ces dernières années au sein du Centre International de Tennis, notamment la « Tennis Padel Arena » qui accueille le village des joueurs et les différentes animations qui font la réussite de cette compétition unique au monde.



Du 22 au 28 octobre, le Centre International de Tennis a été le théâtre des phases finales de la National Tennis Cup, avec plus de 1 500 joueurs, venus de toute la France afin de remporter le titre élogieux de meilleur(e) joueur(se) amateur(ice) de France dans les catégories allant de Non Classé à 2/6. Ce titre est une véritable récompense dans la carrière des joueurs amateurs, et constitue l'un des objectifs majeurs dans leur saison. Afin d'obtenir leurs billets qualificatifs pour les phases finales, les participants ont bataillé, en amont, dans plus de 120 tournois organisés aux quatre coins de la France, du 8 avril au 30 septembre. Enfin, à l'issue de 7 jours de compétition acharnés sur les courts du CIT, 36 gagnants, 18 hommes et 18 femmes, ont été sacrés lors de cette édition 2023, sans oublier les plus jeunes, âgés de 9 à 14 ans, qui ont, eux, participé à la 6^{ème} édition de la National Tennis Cup Juniors.



Photo officielle de la remise des prix de l'édition 2023 de la National Tennis Cup



>> LES SPORTS DE RAQUETTE À L'HONNEUR

Au fil des éditions, la National Tennis Cup a élargi son champ d'action pour dépasser la simple compétition de tennis. Les nombreuses animations, en journée comme en soirée, concoctées par le comité d'organisation, font partie intégrante de la NTC et participent à son rayonnement. Elles permettent également aux accompagnants de profiter pleinement de leur semaine au Cap d'Agde. La National Tennis Cup est aussi la vitrine des autres sports de raquettes affiliés à la FFT, comme le padel, sport en plein essor. Pour cette année 2023, s'est tenue la phase finale de la Greenweez National Padel Cup sur les pistes couvertes de la Tennis Padel Arena avec plusieurs tournois estampillés P100 et P250 ouverts aux hommes, femmes et équipes mixtes. Des démonstrations par des joueurs professionnels, à l'instar de Benjamin Tison, numéro 1 français de padel, ou des initiations aux beach-tennis, urban tennis et pickleball ont animé encore plus cette semaine. Événement ambassadeur et fédérateur du tennis et des sports de raquettes, la National Tennis Cup a, encore une fois, rencontré un grand succès pour cette édition 2023.



Pierre Doumayrou, Secrétaire Général de la Fédération Française de Tennis, Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, Gilles Moretton, Président de la Fédération Française de Tennis, Christophe Lesage, fondateur de la National Tennis Cup, Philippe Belou, Président de la Ligue de Tennis Occitanie, Jean-Louis Rey, Président du Comité de Tennis de l'Hérault

Passion CHOCOLAT

Durant le week-end du vendredi 10 au dimanche 12 novembre, gourmands et curieux se sont donnés rendez-vous au Moulin des Évêques pour l'incontournable Salon « Passion Chocolat », un passage obligé pour les amateurs de douceurs cacaotées... Durant trois jours, près d'une trentaine d'exposants ont régalé les yeux et les papilles des nombreux visiteurs avec des classiques, des revisites ou encore des créations extraordinaires. Du côté des animations, les conférences et les recettes en direct avec des chefs locaux ont été très suivies, tout comme la performance de Bertrand, candidat en lice dans la 12^{ème} saison de l'émission « Le Meilleur Pâtissier M6 ». Retour sur les trois jours de cette 8^{ème} édition.

Si le vendredi était consacré aux élèves des écoles primaires de la Ville venus affûter leur palais aux saveurs du chocolat, l'inauguration officielle le samedi matin a quant à elle lancé le compteur des entrées qui n'a eu de cesse de s'affoler tout au long du week-end.

En effet, le couper de ruban par le Maire Gilles D'Ettoire a été suivi d'une marée humaine à laquelle le Premier Magistrat et une grande partie des élus du Conseil Municipal se sont mêlés afin de saluer artisans, producteurs et confiseurs sur leurs stands.

>> UNE AFFLUENCE RECORD

5 136 visiteurs, exactement, ont franchi les portes du Moulin des Évêques tout au long du week-end, certains pour le plaisir des yeux, d'autres pour constituer leur réserve personnelle ou, pour les plus prévoyants, afin de réaliser les premiers achats de Noël.



Bertrand, candidat de l'émission « Le Meilleur Pâtissier M6 » venu dimanche pour ses astuces pâtisserie et vainqueur du Grand Prix de cette édition 2023



Marion, cheffe du restaurant le Marin Pêcheur, en préparation de sa recette originale du poulpe au chocolat



D'autres enfin, équipés de leurs lunettes et carnets de notes, ont profité de ce salon pour assister scrupuleusement aux conférences et recettes en direct des chefs.

Des démonstrations, salées ou sucrées, réalisées notamment par Marion Guitard, la cheffe du restaurant Le Marin Pêcheur, qui a présenté une recette élaborée spécialement à l'occasion du Salon : le poulpe au chocolat. Un poulpe cuit sept heures à basse température puis snacké minute et nappé d'une sauce au chocolat mijotée avec des échalotes et du vin rouge.

>> UNE ODE À TOUS LES CHOCOLATS

Autre moment fort du salon, la venue de Bertrand, très suivi sur le petit écran dans l'émission « Le Meilleur Pâtissier M6 ». Un participant de la 12^{ème} saison au capital sympathie aussi fort que son talent, venu pour délivrer sans retenue ses astuces de pâtisserie. À noter cette année, l'immense succès pour les apprentis du CFA Lionel Albano, présents chaque année depuis la création du Salon, et qui proposent des ateliers, des démonstrations de fabrication ainsi que leur production à la vente. Enfin, félicitations aux gagnants du concours qui sont cette année : « **À table** » pour le meilleur stand, « **Maison Valot** » pour l'originalité, « **Sortilèges et chocolat** » pour le diplôme d'honneur, et **Bertrand** pour le grand prix.



L'« Agathois », création à base de pâte à financier, de melon confit et de glaçage au rhum est médaillé d'argent « Hérault Gourmand » 2023. En vente chez Cacao Thé à Agde.

LA SOIRÉE DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGATHOIS

UN MOMENT D'ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS AVEC LES ÉLUS ET LES SERVICES PUBLICS

Chaque année, à la même période automnale, la Ville d'Agde organise une soirée d'accueil aux nouveaux Agathois qui se sont récemment installés sur la commune. Pour cette édition 2023, 636 nouveaux résidents ont ainsi été conviés par la Municipalité mardi 17 octobre au Moulin des Évêques, à venir rencontrer les élus, échanger avec le personnel des différents services de la Ville, s'informer sur les nombreuses animations proposées tout au long de l'année à Agde, et découvrir le riche tissu associatif agathois.



Étudiants, actifs, familles nombreuses ou encore retraités, ces nouveaux résidents ont choisi de s'installer à Agde et dans les différents quartiers qui la compose pour la qualité de vie qu'elle procure, mais aussi pour la richesse de ses infrastructures et son tissu associatif des plus dynamiques. Dès leur arrivée dans la salle polyvalente du Moulin des Évêques, les invités ont été accueillis par la Direction de la Communication, qui leur a remis, en guise de bienvenue, plusieurs présents, notamment un guide d'accueil édité spécialement pour l'occasion. Ils

ont ensuite pu aller à la rencontre du personnel des différents services de la Ville, tels que l'État Civil, la Maison de la Justice et du Droit, l'Éducation, les Archives Municipales, le Centre Aquatique, le Golf International et le Centre International de Tennis, ou encore le Milieu Marin, la Petite Enfance, l'Âge d'Or sans oublier la Culture et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, qui ont répondu avec professionnalisme aux nombreuses questions des nouveaux Agathois. Ensuite, le Maire Gilles D'Ettore a pris la parole pour, dans un premier temps, souhaiter la bienvenue aux nou-

veaux Agathois, qui portent le nombre d'habitants de la Ville à 29 589. Le Premier Magistrat a ensuite présenté les Adjointes et Conseillers Municipaux ainsi que leurs délégations respectives, puis a abordé les futurs aménagements à venir sur l'ensemble de la commune, notamment en Centre-Ville avec la restructuration de la Promenade. À l'issue du discours, la soirée a pris fin, en musique et en chansons, autour du tradi-

tionnel verre de bienvenue, une occasion parfaite pour les nouveaux voisins de faire connaissance dans une ambiance conviviale.



Le Guide d'Accueil est disponible à l'accueil de la Mairie Mirabel et en téléchargement sur le site Internet de la Ville, rubrique « publications »

Portraits

BIENVENUE À NOS **NOUVEAUX** VOISINS !



SERGE (65 ANS) ET ISABELLE (62 ANS) ALBARRACIN

De quelle ville ou région venez-vous ?

De Niort dans les Deux Sèvres.

Depuis quand êtes-vous installés à Agde et dans quel quartier ?

Depuis mai 2023 à l'Île des Pêcheurs.

Connaissez-vous la ville d'Agde avant de vous y installer ?

Oui car nous sommes originaires d'Agde.

Quel était votre métier ?

Serge était cadre dans la grande distribution et Isabelle était agent administratif pour le Département des Deux-Sèvres.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la ville d'Agde ?

Le bord de mer, les promenades, les falaises, le sport, le théâtre, la culture, la musique.

Êtes-vous inscrits dans des associations locales ou l'envisagez-vous ?

Oui, au sein du Agde Tennis de Table.



JEAN-FRANÇOIS (60 ANS) ET LYDIE-RACHEL (44 ANS)

De quelle ville ou région venez-vous ?

De Montluçon.

Depuis quand êtes-vous installés à Agde et dans quel quartier ?

Depuis août 2023 au sein du quartier Saint-Martin.

Connaissez-vous la ville d'Agde avant de vous y installer ?

Oui car nous sommes propriétaires d'une résidence secondaire depuis 1999.

Quel est votre métier ?

Jean-François est retraité et Lydie-Rachel est fonctionnaire petite enfance en disponibilité.

Dans quelle école sont scolarisés vos enfants ?

Valentin est au Lycée Auguste Loubatières.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la ville d'Agde ?

Le climat, les infrastructures, les randonnées, la pétanque et le sourire des Agathois.

Êtes-vous inscrits dans des associations locales ou l'envisagez-vous ?

Oui au sein de l'association des Amis du Fort de Brescou.



JEAN-MICHEL (49 ANS), CÉCILE (45 ANS), JULIE (18 ANS) ET AMÉLIE (18 ANS)

De quelle ville ou région venez-vous ?

De Seine et Marne.

Depuis quand êtes-vous installés à Agde et dans quel quartier ?

Depuis juillet 2023 au Cap d'Agde proche du Golf International.

Connaissez-vous la ville d'Agde avant de vous y installer ?

Oui car nous sommes propriétaires d'un appartement sur le Cap d'Agde depuis 4 ans.

Quels ont été vos motivations pour venir vous installer à Agde ?

Les possibilités d'études pour les filles et la qualité de vie.

Quel est votre métier ?

Jean-Michel est ouvrier en travaux publics et Cécile est coiffeuse.

Quelles études suivent vos enfants ?

Julie est en étude de médecine. Amélie est étudiante en audiovisuel.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la ville d'Agde ?

La proximité de la mer et les randonnées.

Êtes-vous inscrits dans des associations locales ou l'envisagez-vous ?

Pas encore mais cette soirée a permis de faire le tour des activités et de prendre les informations en vue d'une inscription dans une association.



ÉLISE BELLAMY (41 ANS) ET SES JUMEAUX BRICE ET MARIA (4 ANS ½)

De quelle ville ou région venez-vous ?

Sète.

Depuis quand êtes-vous installés à Agde et dans quel quartier ?

Depuis mai 2023 au sein du quartier du Monaco.

Connaissez-vous la ville d'Agde avant de vous y installer ?

Oui, en me baladant depuis Sète j'ai visité plusieurs fois Agde.

Quel est votre métier ?

Biologiste à l'Ifremer.

Dans quelle école sont scolarisés vos enfants ?

À l'école Albert Camus.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la ville d'Agde ?

Le sport, la diversité des plages, l'histoire, le dynamisme de la ville et les nombreuses pistes cyclables.

Êtes-vous inscrits dans des associations locales ou l'envisagez-vous ?

Oui dans plusieurs associations sportives : tennis, judo, chasse sous-marine et trail.



CAROLINE (48 ANS)

De quelle ville ou région venez-vous ?

Du Loiret.

Depuis quand êtes-vous installée à Agde et dans quel quartier ?

Depuis juin 2023 à Agde, quartier de la Montée de Joly.

Quels ont été vos motivations pour venir vous installer à Agde ?

L'amour principalement, et, en tant que fille de géologue, mon attrait pour le basalte.

Connaissez-vous la ville d'Agde avant de vous y installer ?

Oui, car j'ai vécu à Agde, il y a 20 ans.

Quel est votre métier ?

Magicienne et comédienne professionnelle.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans la ville d'Agde ?

L'aspect culturel avec notamment la rénovation du château Laurens.

Êtes-vous inscrite dans des associations locales ou l'envisagez-vous ?

Si je trouve le temps, pourquoi pas, dans une association culturelle ou en rapport avec les musées.

Chaque année à l'automne, la Ville d'Agde a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants sur son territoire, lors d'une soirée festive et conviviale. Si vous êtes un nouvel arrivant, installé récemment sur notre territoire, signalez-vous auprès de la Direction de la Communication (communication@ville-agde.fr ou 04 67 94 62 10) afin de participer à la soirée d'accueil 2024.



OCTOBRE ROSE 2023 RECORDS BATTUS !

Chaque année, à l'heure de tirer le bilan d'Octobre Rose, la délégation Agathoise de la Ligue contre le Cancer dresse le même constat, les records de l'édition précédente sont battus, et pas qu'un peu ! En premier lieu, le record de fréquentation, avec cette fois-ci plus de 1 950 participants (contre 1 500 en 2022) qui ont pris part, dimanche 1^{er} octobre, à l'incontournable Course Rose, événement fédérateur et populaire qui lance sur les chapeaux de roues un ensemble de manifestations qui se tiennent tout au long du mois. Il faut dire que l'équipe des 10 bénévoles, emmenée par Sylviane Peyret, Coordinatrice de l'Antenne d'Agde de la Ligue contre le Cancer, ne ménage pas ses efforts afin de proposer un panel d'animations aussi large que varié. Et les résultats sont une nouvelle fois probants, comme en atteste la somme record récoltée lors de cette édition 2023, qui s'élève à 55 000 euros (43 500 euros en 2022). Félicitations à toutes celles et ceux qui ont participé, donné ou qui se sont engagés afin de rendre possible ce succès et de faire de cette édition 2023 un véritable succès, qui sera, à n'en pas douter et pour le plus grand plaisir des organisatrices, une nouvelle fois dépassé lors de l'édition 2024.



FÊTE DU Vin nouveau ET DU COSTUME AGATHOIS



« Nous sommes toujours très attachés aux traditions à Agde, et cette journée permet de rendre hommage à tous les vignerons qui font la beauté de nos paysages et nous régaler toute l'année » a déclaré le Maire Gilles D'Ettore, lors de l'édition 2023 de la Fête du Vin Nouveau et du costume Agathois. Organisée conjointement par l'Escolo daï sarret et le Comité des Fêtes, cette manifestation s'est déroulée dimanche 22 octobre, au départ du Musée Agathois. Là, le cortège, composé des officiels, des Belles Agathoises et des groupes folkloriques Guingoi de Bédarieux, Li Tambourinaire de l'Estang de l'Ort de Saint-Mamert-du-Gard et Flour Immourtalo de Nîmes, s'est rendu dans un premier temps place de la Marine, pour commémorer les 350 ans de la mort de Claude Terrisse, puis a emprunté les quais pour arriver à la cathédrale. Après une messe solennelle, animée par l'ensemble vocal Mélopoïa, s'est tenue l'incontournable offrande du raisin, sur le parvis de la Maison de Cœur de Ville, où les groupes folkloriques ont également proposé à l'assemblée présente différentes danses qui mettent à l'honneur ce patrimoine qui se doit d'être transmis et préservé.

LE NOUVEAU PRÉFET DE L'HÉRAULT FRANÇOIS-XAVIER LAUCH EN DÉPLACEMENT À AGDE



>> LA PASSERELLE RÉALISÉE D'ICI 2 ANS ET DEMI

Mardi 17 octobre, le nouveau Préfet de l'Hérault François-Xavier Lauch, qui a pris ses fonctions le 9 octobre dernier, a effectué son premier déplacement dans notre cité. L'occasion pour le Maire d'Agde Gilles D'Ettore de lui souhaiter la bienvenue sur le territoire et de lui présenter les aménagements majeurs réalisés et à venir sur la commune.

Ainsi, lors de visites sur sites, ont été évoqués les travaux de restructuration du Cœur de Ville, notamment ceux qui concernent la Promenade, la Passerelle qui franchira le fleuve Hérault à hauteur du front bâti de la rue du 4 septembre jusqu'au parc de Belle-Isle et le cheminement piéton sous forme d'encorbellement autour du Moulin des Évêques visant à relier le parking de la Vallée à la future Passerelle. Ensuite, ils se sont rendus sur le site de la Méditerranéenne où va être créé le Pôle d'Échange Multimodal, au château Laurens, joyau de l'Art nouveau qui a accueilli 40 000 visiteurs depuis son ouverture le 23 juin dernier, et au Centre de Sécurité Publique, où ils ont ren-

contré, en présence de la Commissaire d'Agde, Annabelle Challies, les Policiers Nationaux et Municipaux, la nouvelle recrue de la brigade cynophile baptisée « Swat » ainsi que l'équipe du Centre Supérieur Urbain qui a en charge les 100 caméras de surveillance déployées sur l'ensemble de la commune.



À l'issue de cette première visite, François-Xavier Lauch avait fait la promesse de réunir les représentants des différents services de l'État concernés par les projets d'aménagement de la Passerelle sur l'Hérault et d'encorbellement autour du Moulin des Évêques, ainsi que ceux concernant le site de la Méditerranéenne. Ce fut chose faite mercredi 15 novembre au sein du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée. Étaient réunis autour du Préfet de l'Hérault et du Maire d'Agde, le Sous-préfet de Béziers, Jacques Lucbereilh, le Directeur départemental des Territoires et de la Mer, Fabrice Levassort, des représentants des Architectes des Bâtiments de France, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, des Voies Navigables de France, de l'Inspection du canal du Midi, de la Police de l'Eau. À l'issue de cette réunion productive, le Préfet de l'Hérault a annoncé que « le sujet de la Passerelle sur l'Hérault et d'encorbellement autour du Moulin des Évêques est bien engagé. Nous allons y arriver dans de bons délais ». Une bonne nouvelle pour la Municipalité qui peut dorénavant lancer ce chantier, avec l'aval des services de l'État, qui sera réalisé avant la fin du mandat.

JÉRÔME BONNAFOUX FAIT CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

EN PRÉSENCE DE PATRICIA MIRALLÈS, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DES ARMÉES

C'est à l'occasion d'une cérémonie remplie d'émotions que Jérôme Bonnafoux, lieutenant-colonel de Sapeurs-Pompiers professionnels, chef de l'état-major stratégique du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Hérault et Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite, le 29 septembre dernier au belvédère du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée.

Devant une assemblée de près de 300 convives, et en présence de Patricia Mirallès, Secrétaire d'État auprès du Ministre des Armées chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, du Maire d'Agde Gilles D'Ettoire, d'Éric Florès, contrôleur général et chef de corps des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault, et d'Yvan Marcou, administrateur national de l'Ordre National du Mérite, la cérémonie a débuté par l'intervention du Premier Magistrat qui a rappelé sa première rencontre avec Jérôme Bonnafoux : « Nous nous sommes rencontrés il y a environ 20 ans, à l'occasion d'une crue de l'Hérault où nous avons dû répondre à une situation de crise. C'est un souvenir qui reste gravé dans nos mémoires respectives. Et quand deux personnes se rencontrent dans de telles situations et doivent affronter les éléments, cela permet de cimenter une amitié forte. Depuis ce temps, nous ne nous sommes plus quittés. Par la suite, en 2014, Jérôme Bonnafoux est devenu Adjoint à la Sécurité de la Ville d'Agde et nous sommes très heureux de l'avoir à nos côtés pour gérer au quotidien cette tâche ô combien essentielle ».



>> UN EXEMPLE POUR LA JEUNESSE >>

C'est ensuite Patricia Mirallès qui s'est exprimée devant l'assemblée, lors d'une allocution prenant pour point de départ l'enfance et la vocation de Jérôme Bonnafoux. « Certains attendent toute leur vie de savoir ce qu'ils veulent en faire, et d'autres décident très tôt de lui faire prendre une direction très précise. C'est le cas de Jérôme qui, dès l'âge de 4 ans, en répondant à une question qui lui était posée sur ce qu'il souhaitait faire plus tard, a affirmé son souhait de devenir pompier ». Ensuite, la Secrétaire d'État a dressé le parcours de Jérôme Bonnafoux avec, entre

autres, un engagement dans le corps des Sapeurs-Pompiers volontaires à l'adolescence, la réussite du concours d'officier à l'âge de 21 ans, puis l'obtention du poste de chef de centre, d'abord à Agde puis à Béziers, pour enfin rejoindre l'état-major des pompiers de l'Hérault. « Ce parcours exemplaire, cet engagement dans la vie politique locale et l'épanouissement qu'il en retire, font de Jérôme Bonnafoux un exemple pour la jeunesse ».

C'est avec une grande émotion que l'homme de la soirée a conclu les prises de paroles, remerciant « mes parents, qui ont mis entre parenthèses quelques projets de vie pour m'accompagner, ma femme Véronique et ma fille Olivia, mon socle au quotidien, qui doivent parfois supporter les aléas de la vie d'un pompier, entre les déplacements, les interventions compliquées et autres mutations. Enfin, je tiens à dire un grand merci à mon mentor dans la profession, Roger Bernard, qui est à l'origine de ma carrière et sans qui nous ne serions pas là aujourd'hui ».

Ensuite, a eu lieu la remise de médaille tant attendue, puis le néo-chevalier de l'Ordre National du Mérite s'est prêté volontiers et avec fierté au jeu des photos souvenirs.

Cap sur Noël

Le soir du samedi 2 décembre a marqué l'inauguration du Village de Noël du Cap d'Agde. Dans une ambiance hivernale, le Maire d'Agde Gilles D'Ettore et l'équipe organisatrice ont officiellement ouvert le marché autour de la grande roue, sur l'esplanade Racine. Une météo propice a plongé directement les visiteurs dans l'ambiance féerique et la forêt de sapins, la grande patinoire et les boutiques décorées ont contribué à créer un cadre enchanteur.

Le Père Noël en personne a réservé une surprise spéciale aux visiteurs, transformant le Cap d'Agde en un village de Noël à l'univers magique. Ainsi, du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée jusqu'au pied de la Grande Roue du Centre-Port, ce Village de Noël promet des moments féeriques, de la joie et des rires en famille et entre amis. Durant tout le mois de décembre et jusqu'au dimanche 7 janvier, de nombreuses activités seront au programme. Les enfants pourront profiter de la patinoire de près de 400 m², tandis que les adultes dégusteront des produits régionaux tels que des huîtres, du foie gras, des marrons et des chocolats, sans oublier le vin chaud traditionnel. Les chalets proposent également des idées cadeaux pour les fêtes. Côté animations, vous pourrez explorer la forêt magique, glisser sur la patinoire de glace, déambuler parmi les personnages des parades, rencontrer les animaux de la mini-ferme, savourer des spécialités locales, profiter des tours de manèges, et surtout, prendre la pose avec le Père et la Mère Noël.





La féerie de Noël en lumière sur la façade du Casino Barrière

Du 13 au 31 décembre, venez admirer une projection vidéo sur le thème de Noël projetée sur la façade du Casino, situé en haut de la Rambla du Soleil à côté du Palais des Congrès. De 17h30 à 00h00. Temps de projection : 8 mn. Toutes les 5mn.



LES BULLES DE NOËL

Installées sur la Rambla du Soleil, de magnifiques bulles transparentes de différentes tailles accueillent en partenariat avec les commerçants de Cap Shopping, des terrasses d'hiver, le salon du Père Noël et des boutiques éphémères. Venez découvrir ces bulles et prendre place à l'intérieur pour déguster des huîtres, un bon chocolat chaud ou encore prendre une photo dans la Bulle de Noël !



Hors vacances scolaires, le Village de Noël ouvre à 11h00 (chalets alimentaires à 10h00, manèges à 14h00). Durant les vacances scolaires, le Village démarre à 11h00 et les chalets alimentaires à 10h00. Les samedis, accès au Village et aux manèges dès 10h00. Retrouvez tout le programme des animations de Noël sur : <https://noel.ville-agde.fr/>

Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 avec Clémence RAPHANEL

Adjointe aux Finances et à l'Optimisation budgétaire



Clémence Raphanel, avant de nous présenter le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024, pouvez-vous nous expliquer pourquoi les contribuables ont vu leurs impôts fonciers augmenter alors que la Ville d'Agde n'a pas augmenté les impôts depuis plus de 15 ans ?

Clémence Raphanel

Effectivement, **la Ville n'a pas augmenté les taxes depuis plus de 15 ans**. Si les administrés ont pu constater une hausse des prélèvements, c'est la conséquence d'une décision qui ne relève pas de la Municipalité mais de l'**augmentation par l'État des bases fiscales**, sur lesquelles s'appliquent les taux communaux qui a été décidée par le Gouvernement en raison de l'inflation. Le montant de la taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale définie par l'État) par le taux d'imposition applicable (voté par la Ville). Les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE. En 2023, compte tenu de la valeur de l'IPCH, l'application du coefficient de revalorisation a engendré une augmentation forfaitaire de 7,1 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties (hors locaux professionnels). Pour 2024, il est prévu une augmentation des bases de 4% !

Ainsi, même si la commune n'augmente pas le taux applicable, l'impôt foncier est impacté par la revalorisation des bases.

Pourtant lors du Conseil Municipal du 26 septembre dernier vous avez voté une augmentation de taxe sur les résidences secondaires de quoi s'agit-il ?

Clémence Raphanel

En effet, la seule décision d'augmentation qui a été prise par la Collectivité c'est l'application d'un taux de 15% sur les **résidences**

secondaires. L'État a autorisé les communes à augmenter jusqu'à 60% ces taux, ce que la plupart ont fait. Nous avons décidé, pour notre part, de limiter cette augmentation à 15%, elle permet de faire que les résidences secondaires qui sont pour la plupart la propriété de personnes qui ne sont pas des résidents agathois, ou qui sont utilisées à la location notamment par le biais de AirBnB, soient aussi amenées à contribuer au budget communal. Cette hausse représente en moyenne 49 euros de plus par an et au niveau du budget de la Ville une recette de 1,5 million d'euros qui va être investi pour la rénovation de l'immobilier de loisirs au Cap d'Agde et la réfection des voiries principalement au Grau d'Agde.

Lors du Conseil du 20 novembre vous avez présenté le Rapport d'Orientation Budgétaire, pouvez-vous nous expliquer de quoi il s'agit précisément ?

Clémence Raphanel

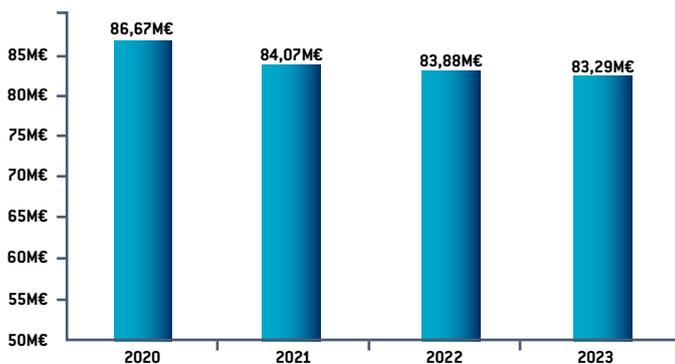
La tenue d'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est obligatoire dans les deux mois précédant le vote du Budget Primitif, afin de permettre au Conseil Municipal de débattre sur les grandes orientations du prochain budget. Ainsi, le Rapport d'Orientation Budgétaire présente les principales orientations et les choix fondamentaux de politique budgétaire à retenir pour le Budget Primitif 2024 de la Ville et de ses budgets annexes.

Mais, avant tout, je veux faire un bilan de 2022 et vous donner les perspectives pour 2023, l'année fiscale se clôturant le 31 décembre. Concernant les produits fiscaux, ils sont en hausse du fait de l'augmentation des bases par l'État et non du fait de la commune, notre épargne brute conserve un bon niveau. En effet, les recettes de la collectivité devraient être en hausse et sont estimées à plus de 82 millions d'euros (soit + 2 millions d'euros) et les dépenses quant à elles, devraient augmenter par rapport à l'année précédente avec 72 millions d'euros. L'épargne de la Ville restera à un bon niveau avec une estima-

tion à plus de 10 millions d'euros en 2023. Enfin, **l'encours de dette qui diminue malgré le bondissement des taux d'intérêts.** La conjoncture des taux d'intérêt des dernières années a permis à la Ville d'utiliser le levier de l'emprunt pour financer ses principaux investissements structurants. L'exercice 2023 va permettre de poursuivre une baisse de l'endettement portant l'encours de la Ville à 83,3 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Toujours en ce qui concerne la dette, je tiens à faire un focus sur la répartition qui est équilibrée au niveau de l'encours des taux variables et des taux fixes. Aujourd'hui, nous avons une partie de nos emprunts à taux fixes qui représente 63% de notre encours et 37% pour les taux variables. Si on se projette sur 10 ans, l'évolution sera de 75% pour les taux fixes et de 25 % pour les taux variables. **Nous avons un panier de prêteurs diversifiés ce qui prouve l'attractivité financière de la commune** et nous restons ainsi prudents avec une gestion saine de la dette.

ENCOURS DE LA DETTE DEPUIS 2020



Quels sont les principaux points du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 pour la section de fonctionnement ?

Clémence Raphanel

Les dépenses réelles de fonctionnement seront en baisse dans un contexte de décélération de l'inflation, une baisse du coût des énergies, et malgré des taux d'intérêt restant élevés par rapport aux années précédentes.

> **Les charges à caractère général seront en baisse** de 1 % par rapport à 2023 soit 16 millions d'euros et ce essentiellement du fait de la baisse du coût des énergies. En effet, la Ville a su maîtriser sa consommation énergétique avec notamment la construction de la chaufferie à bois pour le Centre Aquatique, l'extinction de l'éclairage public, la gestion du chauffage dans les bâtiments publics et la mise en œuvre d'un programme de rénovation énergétique.

> **Les charges de personnel seront fortement maîtrisées** avec une hausse de 3,4 % et un montant prévisionnel de 39,1 millions d'euros. Une évolution qui s'explique principalement par l'impact important des mesures nationales qui ont été prises en vue de revaloriser la rémunération des agents publics dans les trois fonctions publiques (plus des ¾ de l'augmentation).

Ainsi, trois éléments sont à mettre en exergue :

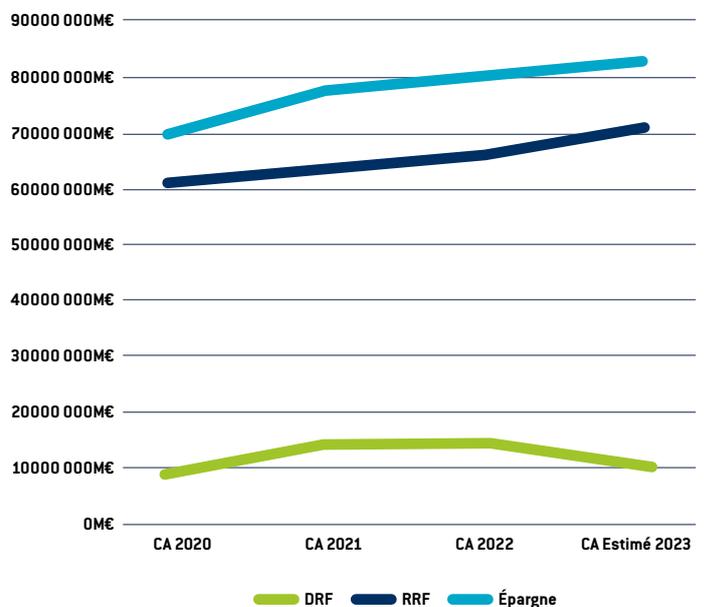
> L'effet report en 2024 de l'augmentation d'1,5 % de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023, pour 570 000 euros environ.

> L'impact de l'attribution à l'ensemble de nos agents publics, fonctionnaires et contractuels, de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024, pour 364 000 euros environ.

> L'évolution des carrières des fonctionnaires (Glissement-Vieillesse-Technicité) pour 300 000 euros environ qui viendra impacter la masse salariale.

Compte tenu de ce contexte national, cette progression limitée démontre que **notre collectivité maîtrise l'évolution de sa masse salariale** et donc de ses effectifs permanents. **Les participations et subventions versées par la commune seront en hausse** de 1,8 % avec 11,9 millions d'euros attendus (SDIS et CCAS). Les charges financières observeront une forte hausse de 11,7 % du fait de l'escalade des taux d'intérêt et porteront le chapitre à 2,4 millions d'euros, soit une hausse de plus de 1 million d'euros entre 2022 et 2024. Les atténuations de charges diminueront de manière importante et s'élèveront à 1,2 million d'euros du fait du transfert de la gestion de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme via la Communauté d'Agglomération (soit moins 2,8 millions d'euros en dépenses et en recettes).

EVOLUTION DES DRF (HORS « PÉNALITÉS SRU ») ET RRF ET DE L'ÉPARGNE DEPUIS 2020



Qu'en est-il pour nos recettes, à l'horizon 2024 ?

Clémence Raphanel

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues en hausse.

Tout d'abord, **les produits des services** qui représentent un produit de plus de 8 millions d'euros, **en hausse de 6,2 %**. Cela concerne principalement les parkings (+ 400 000 euros, de budget à budget, avec deux millions cent cinquante mille euros prévus en 2024), la barrière du Village Naturiste (+ 410 000 euros avec deux millions deux cent mille euros estimés en 2024), les recettes du château Laurens (+ 474 000 euros) en année pleine, le Palais des Congrès (+50 000 euros) et le Centre International de Tennis (+39 000 euros).

Le produit des impôts et taxes est estimé à 59,1 millions d'euros,

un volume total en baisse de 0,2% en raison de l'arrêt de l'encaissement de la taxe de séjour par la collectivité (désormais récoltée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour l'Office de Tourisme) et des ressources des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO en baisse de 200 000 euros). Toutefois, cela est compensé par l'augmentation par l'État des bases physiques de la fiscalité directe qui sont indexées sur l'inflation et par l'instauration de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Les dotations et participations devraient être stables sur la période avec + 0,4% soit près de 12 millions d'euros.

Ces évolutions telles que proposées permettront de disposer d'un autofinancement de plus de 12,4 M€ pour rembourser la dette et financer en partie les investissements nouveaux.



Rénovation de l'avenue des Alizés avec une voirie reprofilée et plus verte

Quelle est la volonté de la Ville d'Agde en matière d'investissement en 2024 ?

Clémence Raphanel

Les **dépenses d'investissement** se situeront à un **niveau soutenu avec plus de 22,9 millions d'euros**.

Elles seront réparties de la façon suivante :

> Les **investissements courants annuels des Directions** qui sont utilisés dans le cadre d'opération d'entretien, de maintenance, de renouvellement de matériel ou de petites opérations pour un peu plus de 7,6 millions d'euros ; dont 3 millions consacrés à la rénovation des voiries.

> La **poursuite des opérations de 2023** : l'aménagement de la Promenade (5 millions d'euros), la salle polyvalente (800 000 euros), les pistes cyclables (750 000 euros), le passage à niveau (fin de financement pour un million six cent quatre-vingt-seize mille euros), le réaménagement des artères urbaines (350 000 euros), la plaine des sports urbains (190 000 euros), la rénovation de la place du Môle et des allées de la Flânerie (800 000 euros).

> Le **lancement de nouvelles opérations** : la rénovation énergétique de l'école Victor Hugo (600 000 euros), des îlots de fraîcheur dans les cours d'école (100 000 euros), le projet de classes numériques (176 000 euros), la Galerie du Patrimoine (150 000 euros), le renouvellement du parc radio sur ondes spécifiques de la Sécurité (260 000 euros), le Centre socio-culturel Lachaud (652 000 euros), l'espace Chassefières (15,3 millions d'euros) ou encore l'acquisition du foncier de la future crèche du Littoral (360 000 euros).

Ces investissements seront financés par l'autofinancement dégagé par le fonctionnement et les recettes d'investissement (subventions, FCTVA, cessions) pour 14 millions d'euros et par le recours à l'emprunt à hauteur de 8,5 millions d'euros. Nous poursuivons la baisse de notre endettement puisque l'on rembourse plus que ce que l'on emprunte.

Pour conclure, et en quelques mots, comment résumeriez-vous ce Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 ?

Clémence Raphanel

Il s'agit de **conserver des taux de fiscalité sans augmentation pour la seizième année consécutive** pour la Taxe Foncière (TFB et TFNB). D'instaurer la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à hauteur de 15% comme voté en dernier Conseil. De **déployer le programme d'investissement**, de façon séquencée et hiérarchisée, de poursuivre sur la période le mouvement de désendettement engagé depuis 2020 et enfin d'inscrire au maximum les projets dans des dispositifs de financements et de contribution extérieurs et notamment des dispositifs de fonds verts.

LE CENTRE AQUATIQUE DE L'ARCHIPEL SE DOTE D'UNE CHAUFFERIE À BOIS



C'est une nouvelle étape franchie par le Centre Aquatique de l'Archipel en ce qui concerne la transition écologique et la gestion énergétique avec l'installation d'une chaufferie à bois à ses abords. Cet équipement permettra de chauffer la piscine grâce à une énergie renouvelable, à savoir le bois, en provenance directe de la Salvetat-sur-Agout, en circuit court, pour se substituer au gaz. La chaufferie a été inaugurée mercredi 11 octobre, en présence du Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée Gilles D'Ettore, de Jacques Lucbereilh, Sous-Préfet de Béziers, de Myriam Gairaud et Géraldine D'Ettore, Conseillères Régionales, de Francis Cros, Maire de la Salvetat-sur-Agout et de Camille Fabre, Directeur Régional de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Le Maire Gilles D'Ettore s'est montré « très satisfait de cette réalisation qui permet de sortir des énergies fossiles afin d'aller vers des énergies renouvelables. D'autant plus qu'avec les événements internationaux que nous traversons, les tarifs du gaz ont été multipliés par 3,5 en moyenne. C'était une nécessité d'une part environnementale mais aussi économique. Depuis sa mise en fonction, en l'espace de 6 mois, le Centre

Aquatique a enregistré une réduction significative de sa consommation énergétique avec une baisse d'environ 25%. Et durant le mois de septembre, nous avons réussi à substituer le gaz à hauteur de 96%.

Je tiens à remercier toutes les personnes et institutions qui ont permis la réalisation de ce projet, en particulier l'ADEME et la Région, qui ont participé à son financement à hauteur respectivement de 50% et 10%, pour un montant total d'un million d'euros. Cette réalisation vient s'ajouter à d'autres déjà mises en place en matière de protection de l'environnement, comme la Réutilisation des Eaux Traitées pour arroser le Golf International du Cap d'Agde qui permet d'économiser de l'eau potable. C'est avec ce genre d'actions concrètes et quantifiables que l'écologie peut avancer et nous sommes fiers à Agde de mener à bien ces projets ».

Ce bâtiment de 130 m² comprend deux parties : le silo de stockage des plaquettes forestières (50 m²) et la chaufferie qui se compose de :

- > Deux chaudières bois de 300 kW chacune.
- > Deux chaudières gaz de 600 kW pour assurer une relève ou un secours.
- > Deux ballons tampons de 6 000 litres qui constituent une réserve d'énergie et optimisent le fonctionnement de la chaudière bois qui est prioritaire.
- > Un réseau technique de chaleur pour alimenter le site en énergie.
- > Un automate de régulation pour piloter les équipements et remonter les informations sur le suivi des consommations énergétiques.

25%
de réduction de
consommation d'énergie

50 000
euros économisés
par an

580
tonnes d'émission
de CO2 évitées par an



LA MOTTE : DES PAYSANS DES MARAIS ET DU FLEUVE



La modernisation du parcours de visite du Musée de l'Éphèbe et d'Archéologie Sous-Marine se poursuit cette année avec l'ouverture d'un nouvel espace dédié au site de La Motte. La signature d'une convention de dépôt avec le DRAC-SRA (Service Régional d'Archéologie) permet au Musée d'enrichir ses collections.

Découvert en 2002, le site de La Motte fait l'objet de fouilles programmées. Le gisement est situé au nord de la ville d'Agde, dans le lit actuel du fleuve Hérault, sous 5 m d'eau douce. Il fait toujours l'objet de fouilles effectuées par l'association IBIS, dirigées par Jean Gasco, puis Thibault Lachenal. Elles ont abouti à la découverte d'un habitat pérenne de la fin de l'âge du Bronze. Il s'agit d'un hameau, constitué de fermes à l'architecture de bois, qui était situé en bordure d'une ancienne lagune alimentée par le fleuve, aujourd'hui colmatée. Le site fournit aux plongeurs archéologues des informations inédites ou très rarement réunies en milieu terrestre sur la



vie quotidienne et l'environnement des sociétés de la fin de l'âge du Bronze dans le Midi de la France.

L'équipe du Musée a donc fait appel aux chercheurs du site pour sélectionner le mobilier à exposer et rédiger des textes inédits pour une nouvelle présentation de la collection. Confié au scénographe Olivier Martin de l'agence Sa-

luc design (Avignon), le nouvel espace s'est vu entièrement remodelé par la création de menuiseries sur mesure réalisées par la société AE3 (Nîmes) qui a su intégrer toutes les contraintes du projet dans un espace restreint (vitrines adaptées, gestion des climats, rétro-éclairage des objets...).

L'intégration de vitrines murales donne la part belle aux objets présentés dans leur écrin. Fragments de céramiques, bijoux et outils en bronze, restes de faune... ont bénéficié d'un soclage sur mesure réalisé par Maud Discors (Paris). Afin de faciliter la compréhension du discours, Margaux Tiller (carpologue chez Ipso Facto) a réalisé une aquarelle de reconstitution

des paysages et de l'habitat donnant un aspect immersif à la scénographie. Éditée en grand format, elle prend part à l'habillage des murs en papier peint réalisé par l'entreprise Solution Exposition (Montpellier). Cette présentation intégrant de nombreuses iconographies donne une nouvelle compréhension à la collection.

Une importance majeure a été apportée à la restauration des objets et à leurs bonnes conditions de conservation (mise en place de régulation thermo-hygrométrique des vitrines des bronzes, soclage sur mesure...).

Ce projet global a pu être réalisé grâce au soutien financier de la DRAC-service musées dans le cadre du projet muséographique, du DRAC-SRA au titre de la restauration des bronzes (outils, armes bijoux) par Moïra conservation (Cap d'Agde) et de l'AMA (association des Amis des Musées d'Agde) pour une partie du soclage.

Cette présentation inédite de la collection de La Motte a été inaugurée le 14 décembre au Musée de l'Éphèbe.

D'AGDE À MARSEILLE, UNE HISTOIRE DE JONQUE

Souvent peu connu des visiteurs, le prêt de collections entre musées est fréquent et constitue une part importante de l'activité du conservateur et de la régie des œuvres⁽¹⁾. Ce prêt s'inscrit généralement dans le cadre d'une exposition temporaire dont le discours scientifique nécessite pour le Musée organisateur de compléter ses propres collections.

Bien en amont de l'ouverture de l'exposition « Une autre histoire du monde » (8 novembre 2023 – 11 mars 2024), le Mucem (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée), situé à Marseille, a interrogé le Musée Agathois sur la présence, dans ses collections, de maquettes de bateaux originaires de Chine, du Vietnam, d'Indonésie, ou encore des îles océaniques. Le Mucem cherchait en effet à faire figurer ce type de navires dans son exposition, afin d'illustrer les échanges sur de longues distances, notamment dans les océans indien et pacifique. Suite à cette demande, la régie des œuvres du Musée Agathois a proposé plusieurs maquettes pouvant répondre aux critères de recherche. Le Mucem a porté son attention sur une jonque⁽²⁾ chinoise. Celle-ci, constituée essentiellement de bois et de tissu, est présentée au sein du parcours permanent du Musée, dans la salle consacrée aux arts orientaux et africains. Elle mesure 1m17 de hauteur pour 1m47 de longueur et 0m40 de large.

Chaque prêt suit le même protocole. Le Musée prêteur transmet à l'emprunteur les données techniques du ou des objets (dimensions, datation, numéro d'inventaire...), les conditions de conservation à respecter (température, humidité, lumière), et les conditions de sécurité à appliquer (alarme, vitrine, accrochage sécurisé...).



Ces informations permettront à l'emprunteur de préparer le déplacement et la vitrine pour l'objet prêté. Puis les deux musées formalisent le prêt dans une convention qui comprend également l'assurance des objets.

À l'issue de ces démarches débute la phase opérationnelle du prêt : les manipulations et le transport de l'œuvre. Ce sont les étapes les plus sensibles qui présentent le plus de risques pour l'objet. Ainsi, avant chaque déplacement, la rédaction d'un « constat d'état » permet de faire le point sur les fragilités et les éventuelles lacunes ou altérations déjà existantes sur l'objet, pour adapter les conditions de manipulation et le conditionnement et pour vérifier que le transfert n'a pas eu d'impact sur l'état de l'œuvre. Du conditionnement en caisse à son chargement dans le véhicule, de son déchargement à l'installation en vitrine, chaque étape du transfert est ensuite exécutée selon les préconisations et sous la vigilance de la conservatrice et du régisseur du Musée Agathois. Au terme de l'exposition « Une autre histoire du monde », la maquette de jonque chinoise retrouvera sa place au musée agathois. Cette année, le Musée a réalisé plusieurs prêts, l'un à destination du Musée Médard (Lunel), l'autre au profit du CIRDOC, Centre International de Recherche et Documentation Occitanes - Institut Occitan de Culture (Béziers), afin d'enrichir le contenu de leur exposition temporaire.



(1) Au sein d'un musée, la régie des œuvres est l'unité qui travaille au plus près des collections. Elle assure notamment des missions de conservation préventive (veille sanitaire, dépoussiérage...), de suivi des restaurations et réalise les manipulations et transports d'œuvres.

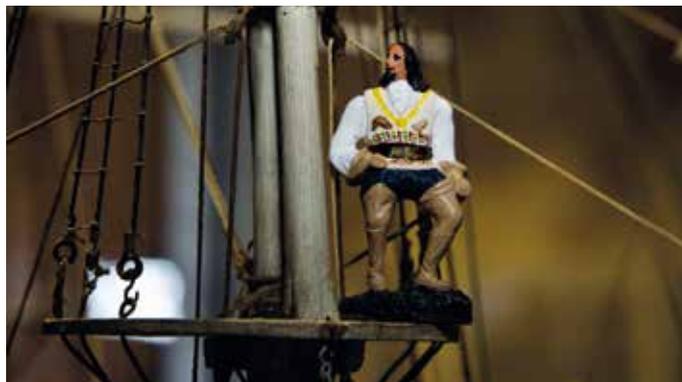
(2) La jonque est bateau originaire d'Asie qui compte de nombreuses variétés selon la zone géographique dont elle est originaire. C'est un bateau emblématique du commerce longue distance.

DES SANTONS AGATHOIS À DÉCOUVRIR AU SEIN DU MUSÉE JULES BAUDOU

Jacques Prouget, seul Maître santonnier de l'Hérault, a créé une série de santons mettant à l'honneur plusieurs personnages et lieux emblématiques de notre patrimoine, tels que les Belles Agathoises, les joueurs languedociens, Notre-Dame de l'Agenouillade, et, dernière création en date, le corsaire Claude Terrisse, à l'occasion de l'année commémorative des 350 ans de sa disparition.



Dans le monde des santonniers, la réputation de Jacques Prouget n'est plus à faire, et a largement dépassé les frontières de Saint-Guilhem-le-Désert, où il a installé son musée et son atelier dans une maison du XI^{ème} siècle. « J'ai commencé à confectionner des santons il y a plus de 30 ans maintenant, d'abord en amateur, parce que j'aimais beaucoup cela, puis de manière plus professionnelle. Avec ma femme Hélène, qui m'accompagne dans la création et dans le travail minutieux et indispensable de peinture, nous avons ouvert le premier musée du santon dans la mairie de Saint-Guilhem-le-Désert, avant d'acheter la maison qui nous sert à la fois d'atelier et de musée, et qui nous permet d'exposer des réalisations de très grande envergure ». Si la création de santons est une fierté revendiquée dans les contrées provençales, Jacques Prouget n'est pas peu fier de montrer « qu'en Languedoc aussi, l'on sait faire des très belles choses ! Mes créations s'exportent aussi bien en Provence, à Ollioules près de Toulon ou au musée Paul-Ricard d'Arles par exemple, qu'aux quatre coins du monde, de Tokyo à l'Australie en passant par les États-Unis ou l'Amérique latine ».



« DES SANTONS EN MOUVEMENT »

Un gage de qualité et une réputation qui ont été le point de départ d'une réflexion de la part des équipes culturelles et patrimoniales de la Ville, dont les Adjointes Ève Escande et Christine Antoine, en charge respectivement de la Culture et du Patrimoine afin de passer une commande au Maître pour créer des santons représentatifs de la Ville d'Agde. « J'ai beaucoup échangé avec les équipes des musées, que j'ai d'ailleurs visités pour m'inspirer. J'ai pris des photos, comme par exemple du sarret pour les Belles Agathoises, et j'ai pu observer un tableau du Corsaire Terrisse, où il pose avec une main sur la hanche et l'autre sur le pommeau de son épée. C'est à partir de ces documents que j'ai pu entamer le processus de création afin de reproduire les personnages le plus fidèlement possible ». Un secret de fabrication bien gardé, que nous ne dévoilerons pas ici, mais dont le résultat est plus vrai que nature. « Contrairement aux santons provençaux, ceux que je confectionne n'ont pas de socle, hormis pour certaines demandes particulières. Ceci donne une impression de mouvement, le santon n'est pas figé et donne l'illusion d'être prêt à bouger. C'est la marque de fabrique des santons de Saint-Guilhem-le-Désert ! ». Grâce à Jacques Prouget, Agde possède dorénavant des santons mettant à l'honneur des éléments emblématiques de son patrimoine. Des santons à la réalisation exceptionnelle et au travail des plus minutieux qui n'en seront que magnifiés au sein de vos crèches de Noël.

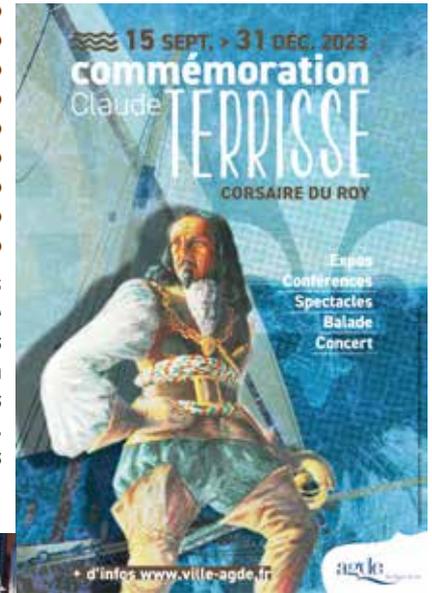
Les santons agathois créés par Jacques Prouget sont à la vente uniquement au Musée Agathois Jules Baudou



COMMÉMORATION CLAUDE TERRISSE CORSAIRE DU ROY



Depuis le 15 septembre dernier, Agde a vécu au rythme des animations organisées dans le cadre de la célébration du 350^{ème} anniversaire de la mort de Claude Terrisse. Ainsi, se sont succédé des conférences, des visites guidées, des expositions ; ou encore des reconstitutions en costumes d'époque afin de commémorer la vie de cet homme, né en 1598 à Agde. Célèbre corsaire puis capitaine de la Marine royale sous Louis XIII et Louis XIV, il fut également 1^{er} Consul de la ville en 1653. Décédé le 27 novembre 1673, il laissa, suivant son testament, une fondation permettant chaque année à trois jeunes filles pauvres de se marier.



REMERCIEMENTS À TOUTES LES PERSONNES ET ASSOCIATIONS QUI ONT PARTICIPÉ À CES CÉLÉBRATIONS

Les Archives Municipales d'Agde, Jean-Paul Colin, philosophe, la Maison de la Jeunesse et de la Culture, Michel Rezé, les Amis de l'Ange Gardien d'Agde, la Société Nautique d'Agde, du Crau d'Agde et de la Tamarissière, le Comité d'Organisation de Manifestations Historiques d'Agde, « Midi Pétant », la Médiathèque Agathoise, Patrick Villiers de la Société Française d'Histoire Maritime, la chorale « Les Agités du Vocal », le Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde, Agde Escrime, Irène Dauphin, ancienne Archiviste d'Agde, la chorale de la MJC, la Calendreta Dagtenca, Arnaud Sanguy, guide-conférencier, Stéphane Durand, professeur à l'Université d'Avignon, Denis Lamaison, docteur en histoire et responsables des fonds historiques aux Archives Municipales d'Agde, Agde Musica.



L'ÉCLECTISME AU RENDEZ-VOUS DES PREMIERS SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE 2023-2024

La présentation des spectacles de la Saison Culturelle 2023-2024, lors d'une cérémonie de gala le 2 juin dernier, avait mis l'eau à la bouche des spectateurs tant par la diversité de l'offre que par les personnalités qui se produiront sur les scènes du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée et du Théâtre Agathois.



THE OPERA LOCOS

Ainsi, cette cuvée 2023-2024 a débuté, en musique, avec « **The Operas Locos** », soit cinq chanteurs d'opéra excentriques qui se sont réunis pour un récital enchaînant des airs incontournables comme La Flûte Enchantée de Mozart, Carmen de Bizet ou encore les Contes d'Hoffmann d'Offenbach, pimentés de quelques emprunts à la pop. Aussi déjanté qu'attachant, ce spectacle à cinq voix a émerveillé le public du Palais des Congrès qui a acclamé de longues minutes les comédiens. Toujours au Palais

COMPLÈTEMENT JETÉS



des Congrès, le second spectacle de la saison, « **Complètement Jetés** », a mis en scène François Alu, qui, a été nommé danseur étoile le 23 avril 2022, dans un autoportrait désopilant comprenant 15 solos de danse et 12 personnages. Un véritable tour de

COLORATURE



force très apprécié des spectateurs qui sont entrés le temps d'une soirée dans le monde intérieur de l'un des danseurs de ballet les plus singuliers de notre époque. C'est ensuite le Théâtre Agathois qui a accueilli les deux spectacles suivants, à commencer par « **Colorature, Mrs Jenkins et son pianiste** ». Ce dernier, interprété respectivement par Agnès Bove et Grégori Baquet, a raconté l'histoire vraie de Florence Foster Jenkins, une riche héritière américaine persuadée d'avoir l'oreille absolue mais qui chante comme une casserole, et de son pianiste, Cosme McMoon, qui l'a accompagnée pendant 12 ans. Une pièce drôle, sincère et touchante où Agnès Bove a montré tout son talent pour chanter terriblement faux durant 1h20. Enfin, la comédie dramatique « **Au scapel** » avec Davy Sardou et Bruno Salomone, a mis face à face dans un huis clos drôle et sensible deux frères que tout oppose et qui ne se sont jamais dit qu'ils se détestent. Jusqu'à ce fameux soir où l'un vient sonner chez l'autre pour régler ses comptes ! Porté par deux comédiens cyniques et incisifs, on ne ressort pas indemne de ce duel fratricide plus vrai que nature.

AU SCALPEL



Saison CULTURELLE

Les spectacles 2024 !



2023
2024

LES CITÉS D'OR



Mer. 31 janvier 2024
SÉLECTIONNÉ
Théâtre - Drame 21h



Dim. 11 février 2024
LORSQUE L'ENFANT PARAIT
Théâtre - Comédie 17h



Sam. 2 mars 2024
UNE IDÉE GÉNIALE
Théâtre - Comédie 21h



Ven. 8 mars 2024
LE MENTEUR
Théâtre classique - Comédie 21h



Jeu. 14 mars 2024
LADY AGATHA
Théâtre - Comédie 21h



Dim. 24 mars 2024
LES MYSTÉRIEUSES CITÉS D'OR
Spectacle musical 17h



Mer. 24 avril 2024
CHANGER L'EAU DES FLEURS
Théâtre - Comédie dramatique 21h



Jeu. 16 mai 2024
L'HEURE DES ASSASSINS
Théâtre - Comédie policière 21h



Jeu. 23 mai 2024
FOCUS > VÉRINO
Humour - Seul en scène 21h



Palais des Congrès

TAG, Théâtre AGathois



1 > 15 NOVEMBRE
L'EXPOSITION « MÊME PAS MORT », qui met à l'honneur les peintures de Yannick Revel au sein de l'espace Molière a été inaugurée. « Ce qui me tient particulièrement à cœur, c'est de souligner l'expression unique de ces personnages qui ne sont plus, mais qui paraissent tellement vivants » a déclaré l'artiste concernant ses œuvres. À découvrir jusqu'au 20 janvier 2024.

2 > 14 NOVEMBRE
LA MUNICIPALITÉ A REMIS UN CHÈQUE D'UN MONTANT DE 2 340 EUROS à la Fondation du Patrimoine au profit de la restauration du Fort de Brescou. Cette somme a été récoltée suite aux inscriptions des participants à la course en eau libre des « Évadés de Brescou ».

3 > 19 NOVEMBRE
À L'OCCASION DU 34^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA CIDE, Convention Internationale des Droits de l'Enfant, un après-midi festif a été organisé par la Direction Enfance et Famille à la Chapelle Anatole France, avec une exposition d'œuvres réalisées par les écoliers agathois et un spectacle alliant chants, danses et lectures de textes sur la thématique des droits de l'enfant dans le monde.

4 > 10 NOVEMBRE
« MARTROR », LA FÊTE DES MORTS, a été célébrée par les élèves de la Calandreta lors d'une procession nocturne à la mode occitane, sous l'appellation « le voyage des âmes », qui s'est déroulée dans les ruelles du Cœur de Ville afin d'honorer ceux qui sont partis.



>> 5



>> 7



>> 6



>> 8

5 > 12 > 14 OCTOBRE LA 5^{ÈME} ÉDITION DU SALON OXYTANYA DE LA PORCELAINE

a rassemblé, trois jours durant, des artistes de talent et un public de passionnés. Outre l'exposition et la vente, le salon a proposé une série d'animations et de démonstrations pour plonger encore plus profondément dans l'artisanat de la porcelaine.

6 > 22 NOVEMBRE LA RÉSERVE NATIONALE NATURELLE DU BAGNAS A SOUFFLÉ SES 40 BOUGIES.

Pour l'occasion, les membres de l'Adena, en charge de sa gestion, avaient préparé une après-midi festive autour d'ateliers créatifs, d'animations ludiques, sans oublier, bien entendu, un goûter d'anniversaire pour les visiteurs.

7 > 4 OCTOBRE LA NUIT DU DROIT

s'est tenue pour la première fois à Agde. En début de soirée, les participants se sont retrouvés au Palais des Congrès où était organisée une exposition autour des métiers du droit. Du côté des animations, les spectateurs ont pu assister à la lecture du « Discours de Victor Hugo à l'Assemblée nationale sur la loi » par Serge Barbuscia, « Olympe de Gouges, plus vivante que jamais ».

8 > 22 OCTOBRE LE 35^{ÈME} SALON DE LA CARTE POSTALE ET AUTRES COLLECTIONS

s'est tenu au Moulin des Evêques. Organisée par le Club des Collectionneurs des Pays d'Agde, cette manifestation a permis à chacun de trouver des objets uniques pour compléter sa collection et d'aller à la rencontre de passionnés.

RÉCOMPENSES

LES SPORTIFS AGATHOIS QUI ONT BRILLÉ EN 2023
MIS À L'HONNEUR

Comme chaque année, le Palais des Sports a accueilli le monde sportif associatif agathois lors d'une grande soirée afin de récompenser les sportifs qui ont brillé en 2023.

Ainsi, jeudi 30 novembre, à l'invitation du Maire d'Agde, accompagné pour l'occasion par une partie du Conseil Municipal dont Thierry Villa, Adjoint en charge des Sports, les athlètes agathois, des plus jeunes, 5 ans cette année, aux séniors avec un doyen de 90 ans ont été honorés. Champions départementaux, régionaux, nationaux, européens et même mondiaux se sont vus remettre un Trophée créé spécialement pour cette occasion. De plus, des bénévoles, sans qui la vie associative des clubs sportifs ne serait possible, ont eux aussi été honorés pour leur engagement sans faille. Afin de dynamiser cette soirée, des démonstrations en direct ont émaillé les récompenses, avec notamment de l'escrime, du taekwondo, du breakdance et de la boxe pieds-poings.

Lors de son discours inaugural, le Maire Gilles D'Ettore a tenu à rappeler que « la Ville compte plus de 70 associations sportives et je tiens à remercier et à féliciter toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie des clubs, présidents, secrétaires, trésoriers, membres du bureau, entraîneurs, bénévoles, et les parents, qui permettent à notre jeunesse de s'épanouir en pratiquant une activité physique.

Je le répète souvent, mais le sport est une formidable école de la vie qui permet d'apprendre des valeurs de respect, de fair-play et de dépassement de soi. Ici, à Agde, nous ne cessons d'investir pour le monde du sport, au travers de nos infrastructures que nous nous engageons à moderniser ou à développer. Tout ceci, pour que vous puissiez continuer à faire de superbes résultats ».

PALMARÈS JUNIORS

Association Agathoise Sauvetage et Secourisme : Gabriel Duglat Quan ■ **Athletic Club des Pays d'Agde :** Ella Homawoo, Jordan Segaud, Antoine Ferranti ■ **Agde Handball :** Équipe U15 garçons ■ **Boxing Olympique Agathois :** Charles Brossier, Gennaro Ensabella, Kilven Mathieu, Fabio Galvani ■ **Dimension 34 :** Atila Louis Réglais ■ **École de Joutes :** Diégo Lopez, Nathanaël Dandoy-Conort ■ **Karaté Club Agathois :** Gaynord Sarroury, Léna Avillaneda ■ **Racing Club Olympique Agathois :** Catégories U12, U13 et U19 ■ **Taekwondo Agde :** Romain Gonzalez, Lola Suchet de Ruz

BÉNÉVOLES/CLUBS/COACH

Agde Basket : Rémy Joly ■ **Agde Escrime :** Jean-Éric Chadburn ■ **Agde Handball :** Jonathan Fernandez ■ **Agde Tennis de Table :** Marc Bézard, Dominique Patigny ■ **Agde Volley-ball :** Serge Cleizes ■ **Entre Bouliste Agathois :** José Salemi ■ **Modélisme Agathois :** Arnaud Mirété ■ **Rugby Olympique Agathois :** Patricia Rubio, Claude Cadenac, Stéphanie Cadenac

PALMARÈS SÉNIORS

Aviron Agathois : Claude Baille, Jean-Luc Boudou, Olivier Lapointe et Oumar N'Doye (Médaille de Bronze pour le 4 de couple master homme). **Florence Farenc, Claude Baille, Olivier Lapointe, Isabelle Cadilhac** (Championnat de France masters : Médaille d'argent pour le 4 de couple mixte) ■ **Compagnie des Archers Agathois :** Bruno Bénéit (3^{ème} au championnat de France Nature 2022 à Blanquefort) ■ **Harpon Club Agathois :** Yannick Courtessole (4^{ème} au championnat de France 2023) ■ **Pavois Agathois :** Théo Lognos (Champion de Ligue des Moyens et 3^{ème} au classement Lourds/Moyens) ■ **Racing Club Olympique Agathois :** Équipe 2 séniors régional 3 (Accession en régionale 2) ■ **Taekwondo Agde :** Loïc Valero et Tessa Pernoud (Équipe sénior vice-championne de Région). **Nelson Cédric** (Champion Occitanie et 3^{ème} au Championnat de France) ■ **Team Puissance F :** Léa Chaput (Vice-championne de France 2023 catégorie 125) ■ **Tennis Padel Cap d'Agde :** Équipe masculine + de 65 ans tennis (championne de l'Hérault)

PALMARÈS NATIONALS/INTERNATIONAUX/MONDIAUX

Association Agathoise Sauvetage et Secourisme : Matéo Viti (Champion de France N2 (50m Man et 200m Obstacles), 3^{ème} 50m BT aux Championnats de France Short Course) ■ **Boule du Cap :** Marvin Romero et Simon Chamberon (Champions de France en doublette provençale) ■ **Compagnie des Archers Agathois :** Ingrid Imbert (Championne de France Tir 3D) ■ **École de Joutes :** Miguel Fournier (Champion de France le 10 septembre 2023) ■ **Harpon Club Agathois :** Amandine Gomez (Championne de France féminine et espoir). **Stéphan Foppolo** (Champion de France de chasse sous-marine France 2023) ■ **Pavois Agathois :** Brice Izard (Vainqueur de la Coupe de France Séniors) ■ **Société Nautique des Jouteurs Agathois :** Jonathan Challier (3^{ème} prix du championnat de France catégorie Moyens). **Jérôme Lognos** (Champion de France catégorie Moyens). Équipage de rame traditionnelle mixte, champion de France et vainqueur de la Coupe de France (**Dominique Azorin, François Joubert, Sébastien Combes, Stéphane Gleizes, Nathalie Pochon, Marylène Bosset, Valérie Viviani, Isabel Pareira, Jérôme Legler**) ■ **Dimension 34 :** Lindsay Hamada (Champion de France de Breaking - de 16 ans) ■ **Agde Volley-Ball :** Noah Burlas et Théo Marty (Champions de France UNNS et vice-champions du Monde UNSS) ■ **Boxing Olympique Agathois :** Diego Natchoo (Champion de France poids moyens). **Loyd Combes** (Champion de France super-plumes) ■ **Kick-Boxing Club Agathois :** Jason Gayraud (Champion du monde ISKA en Full Contact, champion de France K1 57 kg). **Rudy Rousselet** (Champion du Monde Full Contact, champion de France semi-pro 60kg). **Lou Solvès** (Championne du monde Kickboxing). **Nicolas Wamba** (Champion du Monde ISKA + de 100 kg)

PÉTANQUE**LA TRIPLETTE RAYNAUD-GINER-NOUZERAN S'IMPOSE
LORS DU 8^{ÈME} NATIONAL DE LA VILLE D'AGDE****Mickaël Rosati**

Après 3 ans d'interruption, le National de Pétanque de la Ville d'Agde est revenu sur le devant de la scène pour sa 8^{ème} édition, les 14 et 15 octobre. À l'initiative de l'association Agd'Elan, en partenariat avec la Ville d'Agde, ce National de pétanque a offert, le temps d'un week-end, 3 concours, à savoir le principal en triplette, et deux départementaux en doublette, un féminin et un masculin. Concernant le National, 280 triplettes étaient inscrites, avec des grands noms de la pétanque présents, comme le Champion de France Michel Hatchadourian, Cindy Peyrot, membre de l'équipe de France féminine, ou encore Mickaël Rosati, récent Champion de l'Hérault en tête-à-

tête. Ce dernier, en compagnie de Jérémy Hubert et de Karim Kermiche, tous licenciés à Palavas, s'est incliné en finale sur le score serré de 13 à 11, face à la triplette composée de Christophe Raynaud, Lucas Giner et Jérôme Nouzeran, qui a été sacrée championne de ce 8^{ème} National de Pétanque de la Ville d'Agde. Lors de la remise des prix, Freddy Trani, président d'Agd'Elan, s'est dit « très heureux du retour du National de la Ville d'Agde, qui d'habitude se déroulait en mai, mais qui a rencontré un beau succès pour cette édition en octobre, des dates que nous allons très certainement conserver pour les éditions futures ».



280 triplettes
840 joueurs
4 500 euros de dotations
+ inscriptions

1 concours national en triplette

2 concours départementaux
en doublette (masculin et féminin)

**Photo de famille avant le début de la finale**

COURSE À PIED

LA NUIT DU TRAIL INNOVE POUR SA SECONDE ÉDITION

Lancée l'année dernière, la Nuit du Trail, soit une course nocturne au sein des espaces naturels de la commune, avait rencontré un beau succès. Pour cette seconde édition, la Ville d'Agde et les organisateurs de l'événement, avaient placé la barre encore plus haute, en réservant des surprises pour les quelque 300 participants qui ont pris le départ à 18h30, samedi 4 novembre, au domaine Saint-Martin. Tous armés de leur lampe frontale, ils se sont lancés à l'assaut d'un des deux parcours proposés, de 6 ou 12 kilomètres. Pour ces derniers, la tâche a été rendue encore plus difficile avec une montée du Mont Saint-Loup, de nuit.



Les participants ont eu la belle surprise de courir dans les allées du Musée de l'Éphèbe

Une surprise en cachant une autre, tous les participants ont traversé le Musée de l'Éphèbe, lors d'une rencontre insolite entre patrimoine et sport. L'arrivée a eu lieu au Palais des Sports, décoré pour l'occasion sur le thème d'Halloween. D'ailleurs, certains des participants s'étaient déguisés, rajoutant une touche de « fun » à cette

course partie pour durer. Au niveau des résultats, sur le 6 kilomètres, chez les hommes, c'est Florent Riquelme, de l'Athletic Club des Pays d'Agde qui s'est imposé en 26 minutes et 55 secondes, et chez les femmes la victoire est revenue à Cécile Llinas, en 33 minutes et 52 secondes. Pour ce qui est du 12 kilomètres, Jean-François Cru-

veiller a franchi la ligne en premier, chez les messieurs, en 48 minutes et 25 secondes, et c'est Jessica Poisseau qui l'a emporté chez les dames, avec un temps de 57 minutes et 49 secondes. Ayant connu un succès grandissant pour cette seconde édition, avec un nombre de participants qui a été doublé par rapport à la première édition, nul doute que les organisateurs réservent déjà de nouvelles belles surprises pour la 3^{ème} édition en 2024.



VOILE**LES ESPOIRS DE LA DISCIPLINE PRÉSENTS AU CAP D'AGDE
POUR L'ÉDITION 2023 DE L'OPTICUP**

Cette année encore, la station du Cap d'Agde a tenu les exigences de son label « France Station Nautique », en organisant d'une main de maître l'édition 2023 de l'OptiCup, une régates à destination de jeunes espoirs âgés de 9 à 14 ans. Une compétition qui s'est tenue la première semaine des vacances de la Toussaint du 23 au 28 octobre. Inscrite au calendrier de la Fédération Française de Voile, elle sert également de sélection pour les championnats d'Europe et du monde d'Optimist. Pour rappel, l'Optimist est un petit bateau d'initiation créé en 1947 par l'architecte Clark Mills à Clearwater en Floride en cherchant à construire un équivalent des caisses à savon routières sur l'eau. C'est ce qui en fait un navire largement répandu dans le milieu maritime et parfaitement adapté à la pratique des plus jeunes. Ainsi, ce sont 350 jeunes régatiers, venant de toute la France y compris d'Outremer ainsi que de Suisse, du Maroc, de Belgique, et d'Espagne qui étaient présents au Cap d'Agde pour participer à l'édition 2023 de cette compétition à l'aura internationale.

Une compétition inaugurée le mardi 24 octobre par le Maire Gilles D'Ettore aux côtés du Président de la SODEAL Stéphane Hugonnet, du Directeur du Centre Nautique Laurent Bourriquel, et de la benjamine de la compétition, Antoinette, 9 ans. Le premier magistrat a profité de

cette cérémonie pour saluer et féliciter le personnel du Centre Nautique, ainsi que « les associations nautiques qui permettent l'organisation d'une compétition de cette envergure. La ville d'Agde est reconnue comme l'une des bases sportives les plus importantes de la région, d'une part grâce à ses équipements performants, mais aussi grâce à la tenue d'événement à la portée internationale comme cette OptiCup. À toutes et à tous les participants, sachez que nous



sommes très heureux de vous accueillir au Cap d'Agde, et je vous souhaite de bonnes régates sur notre plan d'eau ». Enfin, c'est la benjamine de la compétition, Antoinette, 9 ans, venant de Saint-Malo qui a eu l'honneur de déclarer la compétition ouverte. Une compétition très disputée tout au long des 6 jours de courses. Au final, chez les garçons, Ruben Sulty s'est imposé en catégorie minime tandis qu'Agnes Hadzi Janev l'a emporté chez les filles. Pour ce qui est de la catégorie benjamins, la victoire est revenue à Abril Manfra Munmany chez les filles, et à Tim Baile chez les garçons.

BENJAMINS GARÇONS

1^{er} : Tim Baile, CN Pully (Suisse). 2^{ème} : Timéo Cuinet, SR Antibes (France). 3^{ème} : Léonard Riitano, La Pelle Marseille (France)

BENJAMINES FILLES

1^{ère} : Abril Manfra Munmany, Federacio Catalana de Vela (Espagne). 2^{ème} : Antoinette Papin, CN Rennes (France). 3^{ème} : Philomène Lesage, CN Nice (France)

MINIMES/CADETS GARÇONS

1^{er} : Ruben Sulty, Wind Force du Robert (France, Martinique). 2^{ème} : Pepe Garcia Gandrille, RCN Barcelona (Espagne). 3^{ème} : Lleonart Cantallops, CN El Balis (Espagne)

MINIMES/CADETTES FILLES

1^{ère} : Agnes Hadzi Janev, CN El Balis (Espagne). 2^{ème} : Justine Barbarin, SR Antibes (France). 3^{ème} : Clara Charpin, CN Carantec (France)

CAP ÉCHECS

21^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES ET INTERNATIONALES D'ÉCHECS

- 850 joueurs
- 25 nationalités représentées
- 5 tournois amateurs et professionnels
- 17 Grands Maîtres Internationaux
- 5 > 85 âges du plus jeune et plus vieux participant

Du 28 octobre au 4 novembre, se sont tenues les 21^{èmes} rencontres nationales et internationales d'Échecs, plus communément appelées « CapÉchecs », au centre de vacances CCAS du Cap d'Agde. Au programme, des compétitions ouvertes à tous les niveaux, des amateurs aux professionnels, qui ont réuni pas moins de 850 participants. De plus, de nombreuses animations étaient au programme, notamment des parties « simultanées » avec Laurent Freyssinet, Grand Maître International (GMI) et double champion de France, qui a affronté 23 joueurs avec au final un bilan de 22 victoires et 1 seule défaite. Laurent Freyssinet avait également remporté le Grand Prix « CapÉchecs » l'année dernière. Cette année, le titre est revenu à l'Indien Deep Sengupta (GMI), tandis que Bilel Bellahcene (GMI) a lui remporté le tournoi de « Blitz » baptisé CapExpress. Au final, un nouveau beau succès de fréquentation et de notoriété pour « CapÉchecs », un événement emblématique des ailes de saison sur notre station.



**Deep Sengupta (GMI)
vainqueur du trophée
CapÉchecs**



**Laurent Freyssinet,
GMI et double champion
de France, a affronté
23 joueurs en simultané**



**Bilel Bellahcene
(GMI) à gauche
a remporté
le tournoi de Blitz**



BOXE**LOYD COMBES CONSERVE SA CEINTURE DE CHAMPION DE FRANCE DES POIDS SUPER-PLUMES**

Lloyd Combes conserve sa ceinture de Champion de France



Combat de préparation victorieux pour Diego Natchoo avant une prochaine échéance européenne



Vendredi 24 novembre, dans une ambiance survoltée au sein du gymnase Charrin, Loyd Combes, le boxeur agathois et ambassadeur du Sport de la Ville, a conservé sa ceinture de Champion de France des poids super-plumes en dominant aux points son challenger Jamie Bidwell. Une défense de ceinture qui lui permet de monter dans le classement européen et qui le rapproche d'un futur combat pour une ceinture européenne.

Avant ce final en apothéose, cette soirée de gala, organisée par la Team Patrac's Brothers, a permis à de nombreux combattants de l'écurie de faire leurs preuves sur le ring. En boxe éducative, Librizzi Giovanny, Devis Klissing, India Mathieu et Julian Galvary se sont tous imposés. Du côté des amateurs, Yassir Mouhmouh l'a emporté, tout comme Kilven Mathieu, vice-champion d'Occitanie de sa catégorie, sans oublier Gennaro Ensabella et Charles Brossier, tous deux champions d'Occitanie dans

leurs catégories respectives, qui ont assumé leur statut et qui continuent de briller avec de belles performances.

Après les douze combats de boxe éducative et de boxe amateur, le nombreux public a pu assister au combat professionnel de Diego Natchoo, qui a affronté le rugueux Géorgien Konstantine Jangavadze. Au bout des 6 reprises de 3 minutes, l'Agathois a été déclaré vainqueur aux points. Une

belle préparation pour Natchoo en vue de son prochain combat, pour un titre européen, le 27 janvier au Palais des Sports, lors d'une nouvelle soirée de boxe anglaise proposée par les Patrac's Brothers. Et, cerise sur le gâteau, cette réunion verra également Florian Montels remonter sur le ring pour aller chercher le titre vacant EBU Silver des super-coqs face à Hugo Legros. Autant dire que la boxe à Agde a encore de belles émotions à nous donner en 2024.

Commémoration du 11 NOVEMBRE 1918

HOMMAGE AUX SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE

Samedi 11 novembre, des jeeps et des dodges ont brusquement fait leur apparition au milieu de la circulation, escortant un cortège qui se dirigeait de la Mairie Mirabel vers le cimetière. Un défilé au sein duquel ont pris place le Maire d'Agde Gilles D'Ettore, le Conseiller Départemental et Premier Adjoint au Maire Sébastien Frey, les Adjointes et Conseillers Municipaux, présidents et représentants des associations patriotiques, porte-drapeaux, jeunes filles et garçons du Conseil Municipal des Enfants, ainsi qu'un grand nombre de sympathisants.

C'est Hervé Douay, Vice-Président et Trésorier de l'Union Nationale des Combattants qui a ouvert les discours en rappelant que la « France commémore l'Armistice qui a suspendu les hostilités entre les belligérants de la « Grande guerre » (1914/1918), guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et bouleversé l'ordre mondial. Si nous sommes réunis devant notre monument aux morts sur lequel sont inscrits



tous les noms des Agathois morts pour la France, c'est pour leur rendre hommage et dire notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont défendus hier mais aussi à ceux qui nous défendent aujourd'hui, jusqu'au sacrifice de leur vie ».

Les enfants du CME ont ensuite lu des lettres écrites pendant la guerre, souvent d'enfants à leurs pères partis au combat : « Mon petit papa chéri, Comme je voudrais que tu sois là pour passer la Noël ! Je t'embrasse bien fort, mon petit papa. Ta petite Renée qui t'aime bien ».

C'est le Maire Gilles D'Ettore qui a clôturé les discours : « Le 11 novembre nous célébrons désormais le souvenir de tous les combattants français qui ont lutté parfois jusqu'au sacrifice ultime de leur vie pour la survie de notre pays et à travers lui du modèle de civilisation qu'il incarne. La France, cette nation si singulière, la France de la Renaissance, la France

des Lumières, la France de la Révolution et au final la France de la République a été tout au long de son histoire attaquée pour ce qu'elle représente, la liberté, le respect de la dignité humaine, la fraternité, une certaine conception du rôle des religions dans l'espace public, une citoyenneté fondée sur l'adhésion à une histoire collective. La France, ce n'est pas une adjonction d'individus ou de communautés, c'est un humanisme qui transcende les différences, c'est une mémoire autant historique que culturelle, c'est une langue et c'est aussi un mode de vie qui tend au bonheur de tous. C'est le respect de l'altérité à condition qu'elle ne vienne pas déconstruire l'unité qui fait la force de notre peuple.

Ce combat n'est pas achevé et se poursuit aujourd'hui avec une nécessité plus impérieuse encore. À l'heure où certains de nos compatriotes, mais peut-on les considérer comme tels, veulent nous faire revenir au moyen-âge, ce combat se joue aussi bien sur la scène internationale que sur notre propre territoire.

Après des années de déni et de laxisme, alors que comme toujours des partis se constituent pour collaborer avec l'ennemi, hier nazi aujourd'hui islamiste, nous devons retrouver l'ardeur et le courage d'agir. Être à notre tour des combattants de la liberté en ne cédant plus un pouce de terrain à ceux qui ont choisi de nous combattre. Car ne l'oublions jamais, nos ennemis sont toujours ceux qui nous désignent comme tels.



Depuis quelque temps, l'antisémitisme qui est le contraire de la république a resurgi dans notre pays. Il est aujourd'hui massivement le fait d'une partie radicalisée de notre population qui dénie à nos compatriotes juifs le droit de vivre en toute sécurité dans leur propre patrie, la France.

Pas plus aujourd'hui qu'hier, il n'est acceptable de tolérer le moindre de ces débordements qui ont conduit par le passé avec la Shoah à la plus brutale inhumanité et qui se poursuit désormais avec ces pogroms barbares auxquels nous avons assisté récemment en Israël et qui sont si semblables dans leur nature à ceux que nous avons subis à Toulouse il y a dix ans.



L'État doit retrouver son autorité et notre peuple le courage dont il a toujours su faire preuve quand son destin était en jeu.

Aussi soyons dignes des poilus de 1914, des résistants de la Seconde

Guerre mondiale, de toutes celles et de tous ceux qui en France et à l'étranger ont continué à se battre pour le rayonnement de notre pays et la diffusion de son message universel.

Car la meilleure manière de célébrer leur sacrifice, c'est au-delà des commémorations, d'affronter avec lucidité les réalités qui sont celles de notre temps et de le faire en se tenant debout, la fierté nationale au cœur.

Vive la République. Vive la France ! ».

Après les traditionnels dépôts de gerbes, c'est en musique, sur la Marseillaise, interprétée par la section Musicale du collège René Cassin que la cérémonie s'est clôturée. L'Escouade du groupe de reconstitution a fermé le cortège qui a repris le chemin vers la Mairie.

Certains ont cru en occident, il y a trente ans à la fin de la guerre froide que l'histoire était finie, que la tragédie ne serait plus des temps à venir, que nous pourrions tous désormais jouir de la vie dans un monde apaisé et harmonieux.

Cette vision idyllique a comme cela était pourtant prévisible fait long feu.

Le combat pour la liberté est un combat de toujours et le restera. C'est le destin de l'humanité et en son sein de notre patrie que de voir se confronter les forces de vie et celles de l'obscurantisme.

Les femmes et les hommes que nous célébrons aujourd'hui ont mené ce combat. Ils l'ont mené pour nous, pour nous transmettre en héritage les valeurs d'une civilisation que certains veulent aujourd'hui déconstruire en salissant notre passé, nos grands hommes et au final notre peuple.

Nous devons être fiers de ce passé, de ces valeurs, de tout ce qui constitue notre identité. Il ne faut pas avoir peur de considérer que notre civilisation est supérieure en humanité à bien d'autres et qu'elle doit pour être préservée, être défendue sans faiblesse et avec détermination.

Nous vivons, mes chers concitoyens, un de ces nœuds de l'histoire qui ont vocation à déterminer le destin national. Comme le Général De Gaulle le fit en 1940, c'est à nouveau le moment de dire non, de refuser de se soumettre au cours des événements, de reprendre la maîtrise de notre vie collective pour lui faire retrouver les chemins de l'espérance.

Il nous faudra nous départir d'un politiquement correct qui nous détruit à petit feu, d'une bonne conscience qui n'est que le faux nez de nos renoncements et de nos lâchetés.

42 DANS LE RÉTRO

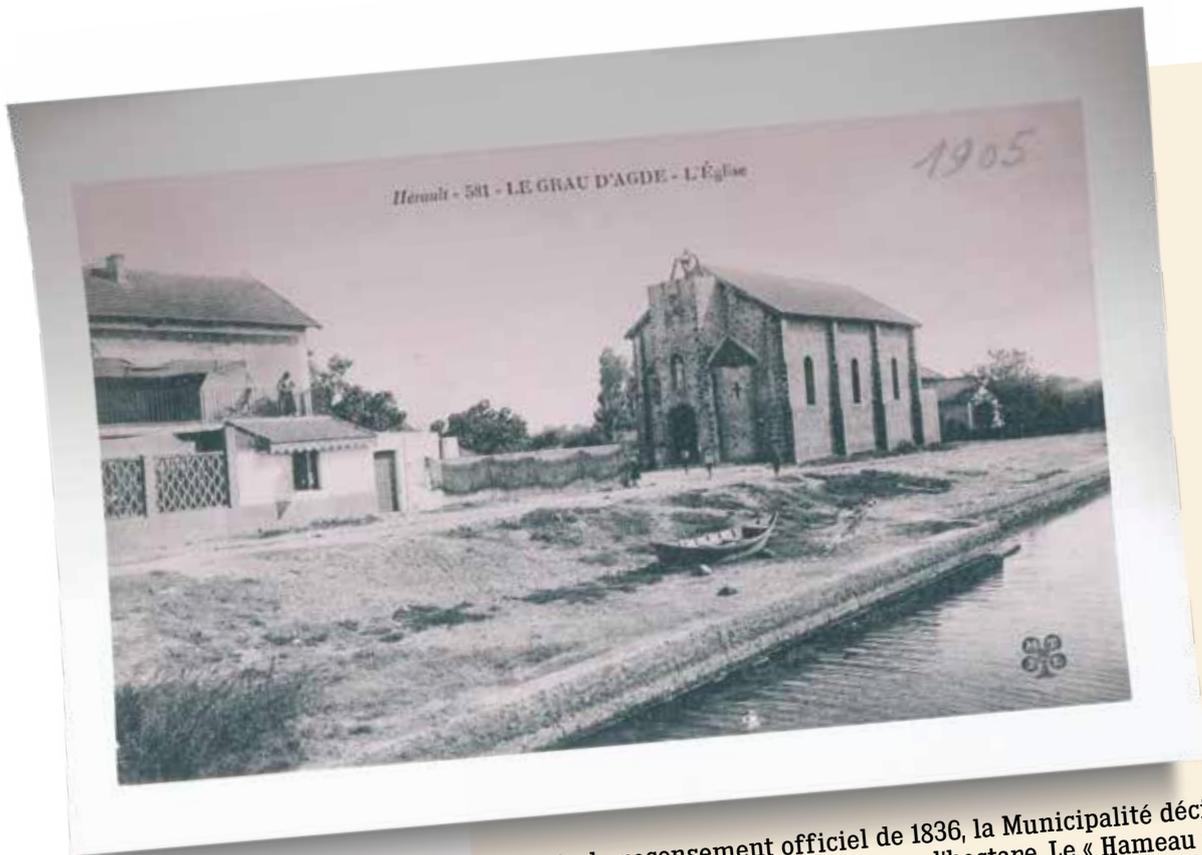
Pour ce 12^{ème} épisode de la série « Dans le Rétro », Louis Bentajou et Alain Carles vous présentent un focus, en 3 parties, sur le Grau d'Agde. La première partie concerne le village.



Le Grau d'Agde, en Languedocien « Graô » ou « Craou », désignait les passages entre les dunes, les marécages et la mer. Situé à l'embouchure du fleuve « Hérault » qui a porté au cours des temps plusieurs noms : Erau, Cyrtu, Arauris, Araur, il formait un delta de plusieurs branches sur une large et plate plaine.

Sur une carte anglaise datant des années 1700, l'on retrouve le Canal Royal (canal du Midi terminé en 1681) et le fleuve qui n'a pas encore de quai, seul un étroit chemin partant d'Agde (rue Sadi Carnot) et bordé de chapelles permettait, en passant par Notre-Dame, d'arriver sur les dunes du Grau. Seule construction : un petit fort à la « Tamarissière ». La profondeur du fleuve indiquée en « pieds » avoisinait les 2 mètres 40.

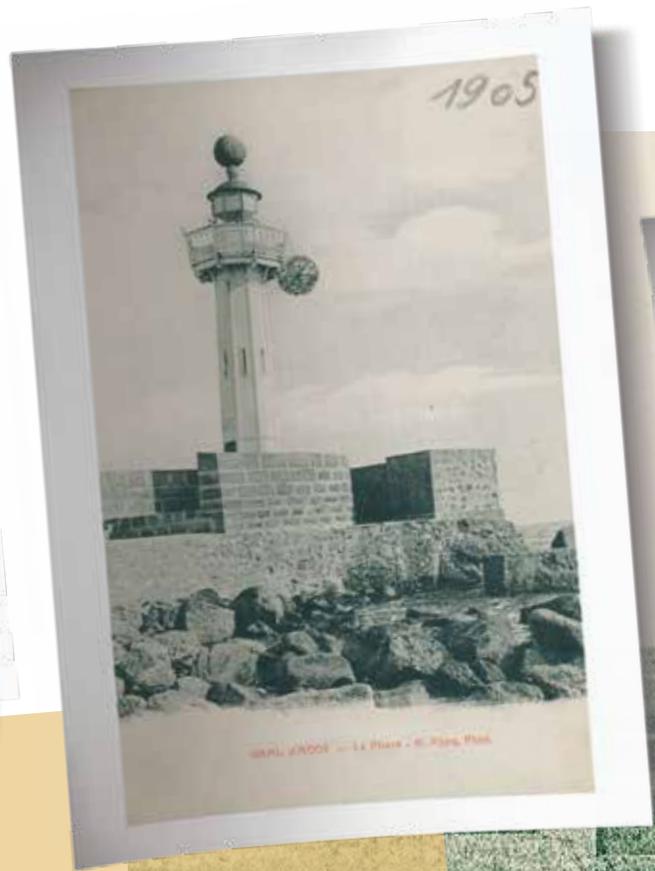




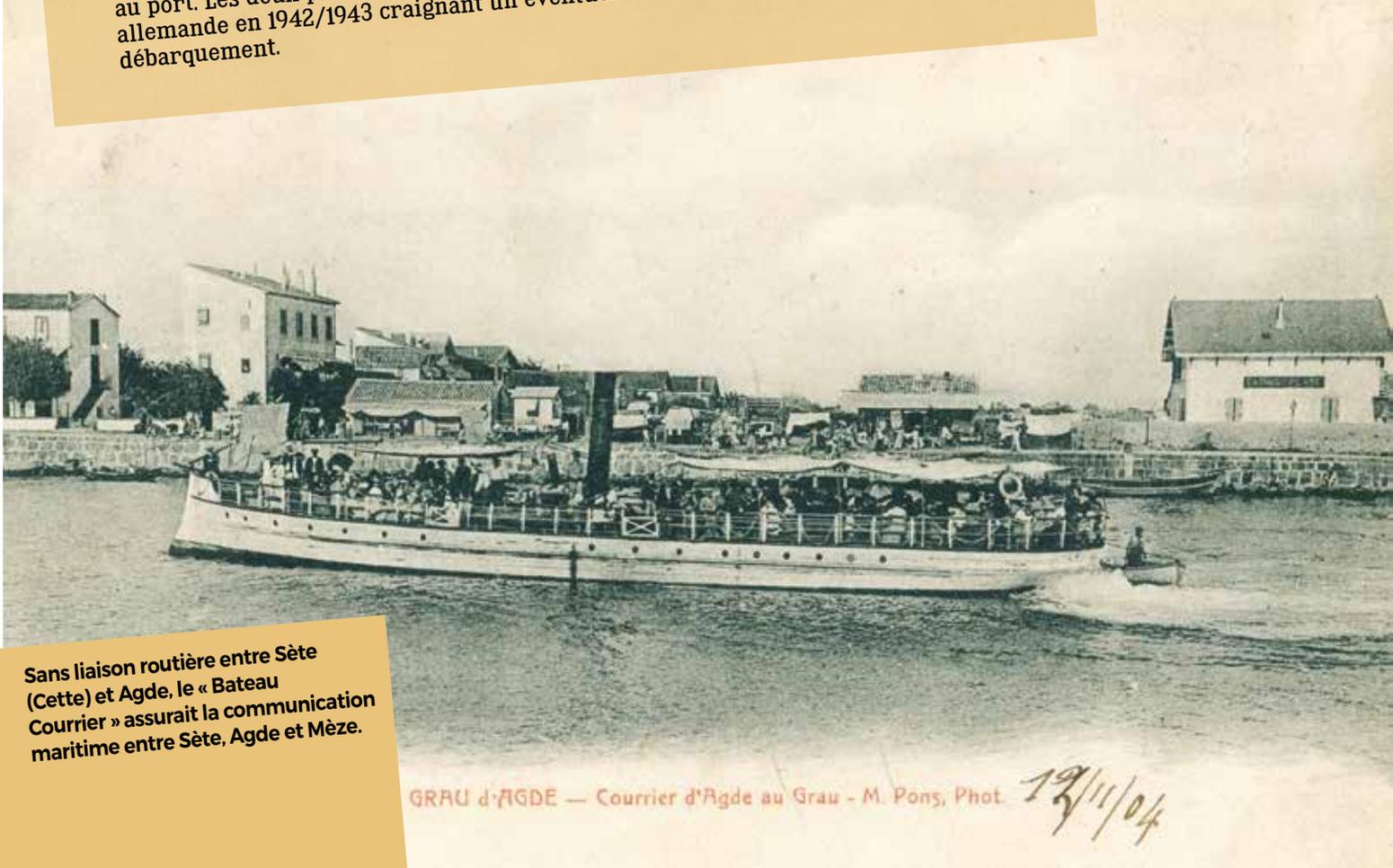
Après le recensement officiel de 1836, la Municipalité décida de vendre des parcelles au prix de 40 francs l'hectare. Le « Hameau » du Grau était né. L'église « Notre-Dame du Sacré-Cœur » construite en 1900 à côté de la grande darse avec une première messe le 14 juillet vit son premier curé le 18 août 1928.

Après l'église, près de la petite darse et du château vert, l'école laïque accueillait, en 1901, les enfants du Grau. En 1910 on comptait 12 élèves de moins de 10 ans.





Le quai de l'Est un dimanche, un bateau de promenade embarque les passagers. Au bout du quai, le phare construit en 1860 et conçu par les ateliers de Gustave Eiffel. Équipé de « boules à signaux » destinées, suivant un code, à guider ou informer les navires entrant au port. Les deux phares furent démolis par l'armée allemande en 1942/1943 craignant un éventuel débarquement.



Sans liaison routière entre Sète (Cette) et Agde, le « Bateau Courrier » assurait la communication maritime entre Sète, Agde et Mèze.

GRAU d'AGDE — Courrier d'Agde au Grau - M. PONS, Phot.

12/11/04



Mais le temps passe et le petit village de pêcheurs avec sa petite épicerie centrale laissa le quai de l'Est (aujourd'hui quai du Commandant Méric) à l'activité touristique et les immeubles du Front de Mer prirent la place des petites villas et des cabanes en bois.

Nota : les documents présentés et les commentaires sont sans prétentions historiques ou archéologiques et sont issus des collections privées d'Alain Carles et Louis Bentajou.
Textes : Alain Carles et Louis Bentajou



LE GRAU D'AGDE

Longeant la côte, les Phocéens découvrirent ce propice estuaire.
Après avoir traversé Agde, l'Hérault par ce grau rejoint la mer.
En amont, sur un socle de basalte ces marins de Phocée,
Construisirent Agde, la perle noire de la Méditerranée.

Partant d'Agde, la route fréquente la berge d'Agde au grau,
Suivant les sinuosités des eaux argentées de l'HÉRAULT.

Sur sa gauche, dans l'ancien chantier naval les Palumbo,
Par leur dur labeur aux odeurs de goudron chaud,
Prenaient soin de la flottille de la Marine,
Barques et catalanes aux voiles latines.

Michel Rezé, Capitaine du vieux Crabe, navire emblématique,
Fait revivre avec art et passion cet atelier historique.
Au milieu de ses précieux outils de charpentier, aux senteurs de sciure,
Il nous parle de calfatages, d'hiloires, de membrures.
Une piste partagée, récente, côtoie la chaussée.

Les cyclistes, les joggeurs, tôt le matin, y pratiquent leur sport.
Les promeneurs demandent aux pêcheurs si ça mord.
Les petits bateaux à leurs pontons sont amarrés.

Au carrefour, sur sa croix, le Saint Christ veille depuis longtemps.
La voie de gauche, elle, chemine jusqu'à Saint Vincent.
Arrivé au camping « la Canotte », s'élève la nouvelle criée.
Pour la vente, tous les bateaux débarquent le poisson frais.

Sur le quai Commandant Méric, des bateaux suspendus à des chariots cavaliers impressionnants,
D'autres en radoub, envahis de cascals rappellent qu'ici, un graulin pur jus, Jean Allemand, Fils d'un pêcheur de sardines,
Devint Charpentier de marine.
Il construisait des bateaux bois dans son modeste atelier.
Pionnier du polyester, toujours en quête d'innovation,
Il a créé l'indispensable Sapinou et même un ULM hydravion.
Aujourd'hui les petits enfants, avec l'esprit maison, ont repris le chantier.

Après le dernier méandre, Le Grau d'Agde s'ouvre au regard.
On distingue au loin les silhouettes dressées des deux phares.
Maintenant une visite de ce village à l'histoire si riche s'impose.
Avec quelques retours sur son passé et une pointe de nostalgie, je vous la propose.

Michel SECO 2023

ENFANCE

LA FARANDOLE DES FAMILLES
UNE SEMAINE POUR LES ENFANTS ET LES PARENTS

La Farandole des Familles est une manifestation dédiée à la parentalité sous toutes ses formes et ses aspects. Ainsi, du 23 au 30 septembre, c'est toute une série d'animations et d'échanges que l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale a mis en place. À commen-

cer par une journée dédiée aux futurs et jeunes parents et aux familles avec enfants de 0 à 12 ans à l'espace Carayon, avec des animations ludiques, culturelles ou encore sportives, sans oublier des stands d'information et de prévention. C'est à cette occasion que le Maire Gilles D'Ettoire, en compagnie de Sylviane Peyret, Adjointe au Maire en charge de l'Action Sociale, a officiellement lancé cette semaine dédiée à la parentalité en « félicitant la vivacité des familles agathoises et leur implication dans la vie de la ville. C'est pour cela que notre ville a mis en place une politique dédiée à ce secteur,

que vous pourrez aussi découvrir au long de cette semaine de manifestation ». Ensuite, tout au long de la semaine, il était possible d'assister à des conférences-débats, à des spectacles pour petits et grands, à des ateliers de prévention ou à des temps d'échanges sur la thématique de la parentalité. Tout ceci, dans le but d'aider, de renseigner, d'orienter et d'aiguiller les parents de jeunes ou très jeunes enfants afin que ces derniers puissent s'épanouir dans les meilleures conditions.



SOLIDARITÉ

DES MAIRES DE L'HÉRAULT PARCOURENT 250 KM À VÉLO
EN SOUTIEN À L'ASSOCIATION TIGANA (CONTRE LES MALADIES ORPHELINES)

Depuis trois ans, des maires des communes de la Vallée de l'Hérault marquent à leur façon leur engagement pour une cause. Cette année, ils ont choisi de soutenir l'association Tigana, créée par Alain Tigana, dont l'objectif est de collecter des fonds pour la recherche médicale des maladies orphelines. Ainsi, vendredi



29 septembre, les élus se sont lancés depuis le salon des Maires de Béziers dans un périple de près de 250 kilomètres sur deux jours afin de récolter des fonds. Le parcours a été ponctué de plusieurs étapes, la première fut Agde où les maires ont été chaleureusement ac-

cueillis par Thierry Villa, Adjoint au Maire en charge des Sports et de la Jeunesse, ainsi que par Laurence Mabelly, Conseillère Municipale déléguée aux Mobilités Douces et aux Transports, qui leur ont remis un chèque de 500 euros. Après s'être ravitaillés, les sportifs ont repris la

route en direction de Castries, l'arrivée de ce challenge. Au total, ils auront traversé près d'une cinquantaine de communes et fait étape dans 14 d'entre elles. L'association a ainsi récolté 8 000 euros.

>> INSTITUTION DE LA MAJORATION DE LA TAXE D'HABITATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Clémence Raphanel, Adjointe au Maire en charge des Finances et de l'Optimisation Budgétaire a rappelé que « conformément à l'article 1407 ter du code général des impôts les communes, qui sont situées dans le champ d'application de la Taxe sur les Logements Vacants (TLV), pour rappel cette taxe est perçue par l'État et non plus par les communes, peuvent instituer une majoration de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires. Ce taux peut être compris entre 5 et 60%. La Ville propose une majoration de cette taxe à hauteur de 15 %, ce qui va nous permettre avec ces recettes complémentaires d'investir sur deux axes forts : d'une part la rénovation de l'immobilier de loisirs au niveau du Cap d'Agde et d'autre part d'accélérer notre programme de réfection des voiries au Grau d'Agde ».

Le Maire Gilles D'Ettore a tenu à préciser que « 15% d'augmentation représente en moyenne 49, 50 euros par résidence secondaire. Le budget attendu de cette augmentation va être de 1 275 000 euros. Cette somme sera dédiée exclusivement pour une partie à la rénovation de deux ensembles immobiliers à la fois au Mole et sur le quai Saint-Martin qui sont parmi les plus anciens du Cap d'Agde. La deuxième partie du budget sera attribuée à la réfection des voiries notamment sur le littoral et plus particulièrement au Grau d'Agde. Il est donc normal que les « résidences secondaires » qui rendent très peu de taxes de séjour participent un peu plus à l'effort d'intérêt général pour qualifier l'espace public ce qui d'ailleurs au passage valorisera les résidences secondaires. Je rappelle aussi que toutes les communes du littoral augmentent cette taxe de 60%, de notre côte, nous avons choisi une mesure équilibrée et raisonnable afin de participer à cet effort de rénovation pour rendre plus esthétique les 14 kms de littoral de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté cette question **À LA MAJORITÉ** (Contre : Mme Varesano. Abstentions : MM. Nadal, Figueras, Ivars, Dumont et Mmes AUGÉ-Caumon et Catanzano).

>> ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2023

La présente délibération avait pour objet de procéder au vote des subventions ordinaires annuelles versées aux associations locales. Quelques subventions pourront être proposées, au Conseil Municipal, ultérieurement. Il est précisé que toutes les associations faisant l'objet de la présente répartition ont produit, à l'appui de leur demande, notamment un budget prévisionnel, un projet d'activités et un bilan de l'exercice écoulé. Il est proposé d'attribuer une subvention pour une action aux associations suivantes : **Association GSA** pour l'organisation de Cap Rétro (rassemblement de véhicules de collection) : **10 000 euros** ; **Tennis Padel Cap d'Agde** pour la création et le fonctionnement d'une section tennis fauteuil : **2 000 euros**. Il est également proposé le versement d'une subvention de fonctionnement complémentaire aux associations qui bénéficient de la mise à disposition de personnel territorial et qui doivent, comme le prévoit le décret n°2008 580 du 18 juin 2008, rembourser la rémunération et les charges correspondantes pour la saison 2022-2023 à la collectivité : **Agde tennis de table : 5 567,79 euros**.

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil Municipal.

>> DEMANDE DE FINANCEMENT À HÉRAULT ÉNERGIES POUR LES TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RÉSEAUX SUR L'AVENUE DE VIAS

Dans le cadre des travaux de réaménagement de l'avenue de Vias engagés par la Ville, il est aujourd'hui envisagé de procéder aux travaux d'effacement des réseaux d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public. L'intégralité de ces travaux a été estimée par Hérault Énergies à 164 757,97 euros TTC, répartis de la manière suivante : travaux d'électricité : 117 092,22 euros, travaux d'éclairage public : 20 830,20 euros, travaux de télécommunications : 26 835,55 euros.

Le financement de l'opération peut être envisagé comme suit :

> Financement d'Hérault Énergies pour les travaux d'électricité : 49 539,01 euros.

> TVA sur les travaux d'électricité récupérée directement par Hérault Énergies : 8 014,19 euros.

La dépense prévisionnelle pour la collectivité s'élève à 97 204,77 euros. Le Conseil

Municipal, a décidé **À L'UNANIMITÉ** d'accepter le projet d'effacement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour un montant de 164 757,97 euros ainsi que le plan de financement présenté, de solliciter le financement le plus élevé de la part d'Hérault Énergies et de prévoir la réalisation de ces travaux avant le mois de juin 2024.

>> CHARTE DÉPARTEMENTALE « ÉCONOMISONS L'EAU, MA COMMUNE S'ENGAGE »

Véronique Salgas, Conseillère Municipale déléguée à la Protection et à la Valorisation des Espaces Naturels et Marins et à la Cause Animale a rappelé « ces derniers mois le département de l'Hérault a connu un épisode de sécheresse, faisant craindre des tensions sur la ressource en eau. Dans ce contexte, et afin de limiter au possible les ruptures de l'alimentation en eau potable des populations, il est indispensable d'accentuer les économies d'eau par un effort collectif de l'ensemble des usagers. Sous l'impulsion de l'AMF 34, les communes et intercommunalité de l'Hérault sont invitées à adhérer à la charte d'engagement départementale « Économisons l'eau, ma commune s'engage » et de désigner un élu référent « eau » au sein de leur conseil.

Cette charte, ou « plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse » a pour objectif général de limiter toute tension sur la ressource en eau dans ses divers usages dans l'Hérault. La charte prévoit 13 engagements forts des signataires, dans un esprit de partage entre tous les acteurs publics en matière d'eau comme par exemple la conception et le déploiement d'un plan d'économie maximale sur l'ensemble des équipements et des bâtiments communaux, des opérations de concertations avec les acteurs économiques et sociaux du territoire mais aussi des opérations de sensibilisation des populations et facilitation de la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **À L'UNANIMITÉ** d'adhérer à la charte départementale « Économisons l'eau, ma commune s'engage ! » et de nommer Laurence Mabelly comme élue référente « eau ».

LES SOMBRES ÉLUCUBRATIONS DE L'OPPOSITION

À chaque Conseil Municipal, l'opposition en manque d'arguments concrets trace un tableau dévastateur de notre Cité à tel point que l'on peut parfois s'interroger sur la question de savoir si nous parlons bien du même territoire.

C'est notamment le cas en matière financière. La Ville n'a pas augmenté les impôts depuis plus de 15 ans, ce qui est une exception sur le territoire national. L'endettement est plus que maîtrisé en raison d'un autofinancement conséquent. Mais l'opposition nie cette réalité en mettant en avant l'augmentation des bases fiscales qui, pour être réelles, ne sont pas le fait de la Municipalité mais celui de l'État qui les augmente automatiquement du niveau de l'inflation pour tenir compte de l'augmentation des prix.

Plus récemment, l'opposition s'est jetée sur un rapport de la Chambre Régionale des Comptes, qui a souligné, ce qui est son rôle, le dysfonctionnement qu'elle a retenu dans la gestion de la SODEAL. La gestion du port est en effet, depuis 1990, déléguée par la commune à une Société d'Économie Mixte, la SODEAL, qui a été créée à cet effet par un ancien Maire. Cette société est soumise à la Convention Collective des Ports, convention très avantageuse pour les salariés qui bénéficient d'augmentations salariales automatiques à échéances régulières. Ce qui amène la Ville à s'interroger sur la nécessité de faire évoluer le statut de la société gestionnaire du port, voire de remunicipaliser l'activité. Le salaire du Directeur désormais à la retraite a bénéficié de cette évolution et de la monétisation de ses jours de congés réputés non pris, ce que la société conteste. Ce contentieux n'est en rien représentatif du fonctionnement global de ce service. La SODEAL est dans une situation financière tout à fait saine, ce qui va lui permettre d'investir, cette année et l'année prochaine, pour un montant supérieur à 2 millions d'euros pour la restructuration des quais du Beaupré et de la Trinquette dans la continuité de ce qui a été accompli il y a 10 ans sur le quai principal. Cet aménagement sera ainsi réalisé avec des pavements très qualitatifs en basalte.

L'opposition oublie aussi de souligner que la Chambre Régionale des Comptes a salué la décision prise par la collectivité de transférer la gestion des campings à une société privée. Faut-il rappeler que la propriété de ces infrastructures reste celle de la Ville mais surtout qu'en 3 ans le délégataire a ou aura investi sur site 20 millions d'euros qui viennent enrichir en réalisations le patrimoine communal.

Tordre la réalité, manipuler les chiffres, s'interroger sur la nécessité de programmes d'investissements tels que le Cœur de Station, le réaménagement de la Promenade, ou encore l'édification de la future Passerelle sur l'Hérault, programmes qui correspondent à des engagements pris devant les Agathois lors des échéances électorales, vient démontrer l'absence de vision portée par nos opposants et leur incapacité à penser l'avenir en ayant l'ambition d'embellir notre ville et, surtout, de la rendre toujours plus agréable à vivre.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LES AGATHOIS DOIVENT SAVOIR !

Lors du conseil municipal du 26/09/23, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie sur la SODEAL de 2017 à 2022 avait attiré notre attention du fait du nombre important de remarques assassines sur la gestion de cette société.

La Ville en possède 75% des parts et Gilles D'Ettore est un des administrateurs.

Les manquements relevés nous paraissent très graves, que ce soit sur les conditions de recrutement et de rémunération des cadres dirigeants que sur la gestion des activités ou la transparence de cette gestion.

Comment accepter que des cadres aient été recrutés avec des salaires supérieurs à ceux des ministres soit plus de 14 000 euros par mois sans consultation du conseil d'administration ?

Comment justifier le paiement de jours de congés à ce même cadre pour un total de plus de 100 000 euros, en toute illégalité ?

Pourquoi un tel laxisme dans la gestion des activités portuaires et des campings, au détriment de leur sécurité et de leur pérennité :

- Pour les ports, les investissements prévus au contrat n'ont pas été réalisés participant grandement à l'état de dégradation actuelle de certaines parties du port : état critique du Quai de la Trirème et dangerosité du quai d'accueil qui nécessiterait l'interdiction de circulation pour les piétons et de stationnement pour les bateaux,

- Pour les campings, la encore les investissements prévus n'ont pas été réalisés et les postes de directeur des campings et directrice du marketing n'ont pas été pourvus pendant 4 ans, participant ainsi à la baisse d'activité et donc de rentabilité.

Pour ces deux activités, n'y a-t-il pas une politique voulue de dégradation des installations, et donc de l'activité, afin de les transférer à un gestionnaire privé, comme cela a d'ailleurs été le cas pour les campings ?

Ajoutons à cela une information du conseil municipal largement insuffisante et tronquée, à l'origine de notre grande inquiétude quant au devenir de la SODEAL et de ses salariés.

Le dernier conseil du 20/11 a été l'occasion de nous exprimer sur les choix budgétaires 2024 de la municipalité : toujours plus de constructions pour toujours plus de contribuables et donc toujours plus de recettes fiscales pour financer des projets trop éloignés des attentes des Agathois.

Après l'entrée du Cap, la Promenade, la passerelle sur l'Hérault... nous constatons, à 2 ans et demi de l'échéance électorale, un saupoudrage pour l'entretien des voiries ou des écoles.

Face à un endettement qui ne baisse pas, aux besoins que générera une augmentation du nombre d'habitants, nous nous élevons contre les projets d'investissement du Maire, en totale opposition avec la vision que nous souhaitons pour notre ville.

AGDE JUSTE VERTE ET SÛRE, VOIX DE L'OPPOSITION

Thierry Nadal, Marie Josée Augé-Caumon, André Figuéras, Nadia Catanzano, Alain Ivars, Patrick Dumont

DETTE, IMPÔTS ET TAXES, UN LOURD FARDEAU

En 2001, lors de son premier mandat, Gilles D'Ettore était exaspéré par la dette de notre ville qui lui paraissait insupportable. Elle s'élevait à 58,8 millions d'euros. Aujourd'hui, elle atteint la somme faramineuse de presque 83 millions d'euros. Soit une progression de 41 %.

Dès sa prise de fonctions, sa politique a consisté à augmenter les impôts locaux. Il a frappé un grand coup dans le portefeuille des Agathois et des résidents secondaires, en décidant une hausse des taux municipaux de plus 39 %, consécutivement, les deux premières années.

En 2009, il a mis en place les parkings payants au Cap d'Agde qui ont subi ensuite des hausses de tarifs à répétition. Il en a multiplié le nombre, dont celui du parking Coquille, ceux des plages Richelieu et en 2023 « les Echasses blanches » à Rochelongue. Depuis 2009, jusqu'à aujourd'hui, le prix de l'heure de stationnement a progressé de 240 %.

Il n'a pas épargné non plus les exposants des marchés, qui ont vu le prix des emplacements grimper. Et que dire des augmentations exponentielles des tarifs d'entrée au village naturiste, qui est aujourd'hui de 11 € pour un visiteur de 8 heures à 20 heures.

Mais le matraquage fiscal n'est pas fini : voilà qu'il s'en prend à présent aux résidences secondaires en les surtaxant de 15%, alors même qu'il ne cesse d'accroître le parc immobilier en accordant des permis de construire tous azimuts. D'Ettore veut toujours plus de touristes, mais il les soumet dans le même temps à plus de taxes, sans oublier la hausse de la taxe de séjour. N'est-il pas en train de tuer la poule aux œufs d'or ?

Tous ces revenus complémentaires ont gonflé le budget de la ville et auraient dû logiquement faire baisser sa dette. Pourtant, ce n'est pas le cas.

Ces deux dernières années, elle stagne : de 83,3 millions en 2023, elle est de 82,9 millions en 2024, soit une baisse de 0,4 million. Une somme dérisoire vu le montant exponentiel des nouvelles recettes qui sont engendrées.

Non seulement cette dette ne diminue pratiquement pas, mais d'année en année, le maire est dans l'obligation d'emprunter pour boucler le budget, de sorte que les emprunts ne font que compenser les remboursements de la dette.

Fabienne Varesano
Conseillère municipale RN
Députée suppléante RN



CARREFOUR EXPRESS
Magasin alimentaire
de produits d'hygiène
et de la vie quotidienne
2 boulevard du Soleil
34300 Agde
www.carrefour.fr



Carrefour Express vient de rejoindre les nouveaux commerçants fraîchement installés dans le quartier de la Cave Coopérative. Avec la boutique des caves Richemer ainsi que le nouvel espace de vente de la charcuterie, fromagerie et volailles de chez Julia, il sera désormais possible de faire ses courses dans un magasin Carrefour Express. Un magasin de proximité, avec une offre locale et un agencement moderne et chaleureux où Marie, Axel, Ana, Amandine et Christophe vous accueillent sur une large plage horaire.

Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00 et le dimanche de 9h à 13h



ORPHÉE BIJOUTERIE

Centre Commercial
Intermarché
12 rue des Garrigues
34300 Agde
Tél. 04 67 94 79 09
Bijouterie Orphée
bijouterieorphéeagde34



Pour ceux qui pensaient que les anciens propriétaires avaient mis la clé sous la porte, soyez rassurés : Virginie et Patrick ont repris la bijouterie. Le nom est préservé, tout comme Aurélie, employée depuis plusieurs années. Avec une expertise de 20 ans en bijouterie et une passion débordante, Virginie propose désormais, dans une boutique rénovée, des services de fabrication sur mesure, de réparation, de transformation, de personnalisation, d'horlogerie, et de rachat d'or. Bien entendu, la bijouterie et la joaillerie (18 et 9 carats) sont également au rendez-vous. Un éventail étendu de services est offert, avec des marques incontournables telles que Festina ou Maserati, ainsi que des choix plus originaux comme Thomas Sabo ou les fantaisies interchangeables de Qudo.

Du lundi au samedi de 9h30 à 19h

PRATIQUE

La Mairie et les Mairies annexes

HÔTEL DE VILLE MIRABEL

Rue Alsace Lorraine
CS 20007 - 34306 Agde Cedex
N° vert : 0 800 009 034
Standard : 04 67 94 60 00
Courriel : contact@ville-agde.fr
Site Internet : www.ville-agde.fr

Accueil du public de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

LA MAIRIE DANS LES QUARTIERS...

Si l'Hôtel de Ville Mirabel centralise les services municipaux, en revanche, de nombreux services sont décentralisés dans les quartiers afin d'être plus proches des administrés

MAISON DU CŒUR DE VILLE

Rue Louis Bages, Agde
Standard : 04 67 94 60 10

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

MAIRIE ANNEXE DU GRAU D'AGDE

MAISON DES SERVICES PUBLICS
2 quai Antoine Fonquerle
Le Grau d'Agde
Standard : 04 67 94 60 32
Fax : 04 67 26 66 35

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

MAIRIE ANNEXE DU CAP D'AGDE

Centre administratif
Avenue des Sergents
Le Cap d'Agde
Standard : 04 67 94 60 20
Fax : 04 67 94 60 29

Accueil du public de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

Accueil Formalités citoyennes

POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

>> À la Mairie Mirabel de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi
Tél. 04 67 94 63 50

ÉTAT CIVIL

>> À la Mairie Mirabel de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi
Tél. 04 67 94 60 12

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS

>> Au cimetière, route de Rochelongue de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi
Tél. 04 67 94 62 35

Numéros utiles

Numéro Vert	0 800 009 034
Offices de Tourisme	
Cap d'Agde	04 67 01 04 04
Îlot Molière	04 67 31 87 50
CCAS	04 67 94 60 60
CAHM	04 99 47 48 49
Guichet unique des Associations	04 67 94 63 86
Sictom	
Pézenas-Agde	04 67 98 45 83
Maison de la Justice et du Droit	04 67 35 83 60
Alerte Crues	0 800 800 032
Police Nationale	04 67 01 02 00
Urgences	Tél. 17
Police Municipale	04 67 94 62 20
Centre Superviseur Urbain	0 800 03 7000
Centre de secours	04 67 01 07 50
Pharmacie de garde de nuit	04 67 01 02 00
Assurance Maladie	36 46
CAF	0 810 25 34 80
Centre des Finances Publiques	
Paiement	04 67 94 11 22
Calcul	04 67 35 69 44
Enedis	
raccordement	09 70 83 19 70
Urgence électricité	09 72 67 50 34
Lyonnaise des Eaux	09 77 40 84 08
GrDF service client	09 69 36 35 34
Urgence sécurité gaz	0 810 43 30 34

NAISSANCES

PATRAC GARNIER Johan ♦ NOLLA Louis ♦ GABARD Nino ♦ TORRI Nayla ♦
 CHAMPIGNY Noémie ♦ COPLO Thibault ♦ RANA Inaayat ♦ HERNANDEZ Sasha ♦
 CIGLIA Malonn ♦ DI MALTA Ana ♦ SAOLINO SANTIAGO Sinaï ♦ MONNET Loann
 ♦ ASTRUC VINTENON César ♦ ANDOCH Loucia ♦ ERIKA Athénaïs ♦ HUON Harry
 ♦ EL HAITI SALOMON Adam ♦ CEDAT Mahina ♦ BRIAND BOLZINGER Armand ♦
 FACCHINI BILARDELLO Léon ♦ D'ISANTO Emilio ♦ BELIART Andréa ♦ COBANAGLU
 Eyyub



MARIAGES



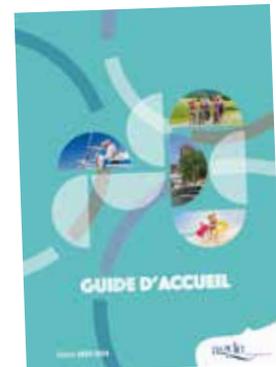
GIMENEZ Alexandre et BARBOSA DA ROCHA Natalia ♦ DOMINGUES
 Romain et IFALIAKO Valasoa ♦ PATRACH Yoni et COMEZ Sandrine
 ♦ BENECH Yann et SOLER Anne ♦ CARAYON David et ROUX
 Emmanuelle ♦ AVALO Michel et DIDIER Emma ♦ BRAULT Jean-
 Pierre et MORISSEAU Gabriel ♦ MANGIN Philippe et DE MERITENS
 Françoise ♦ ZAPATA Téo et ABBAS Nawel ♦ ZAID Sofian et BELDOFIL
 Sabrina ♦ RIVIERE Julien et ALONZO Pauline ♦ AMAKRANE Nacim
 et RABHIUI Sanaé ♦ COPPOLA Gaspare et MINOUFLET Valérie ♦
 CARRE Jean-Claude et ADMONITA Ala

DÉCÈS



ARTERO Ginet, 93 ans ♦ SCANZI Elisabeth veuve AUSSEIL, 95 ans ♦ BALAGUER Robert,
 62 ans ♦ HENOCQUE Marie-France, 76 ans ♦ PEREZ Jean, 81 ans ♦ BOURDOIS Gilbert, 90
 ans ♦ GALZY Guy, 63 ans ♦ GHIOTTI Bernard, 68 ans ♦ PEYRE Michel, 79 ans ♦ FAFIOTTE
 Raymonde veuve BELOTTI, 81 ans ♦ MARTINE Gilbert, 77 ans ♦ CHARDON Pierrette
 épouse MABIRE, 80 ans ♦ HUERTA Manuel, 66 ans ♦ CAMBON Pierre, 76 ans ♦ DURVIE
 Jeanne veuve BAILLY, 100 ans ♦ BLAISEL Jean, 66 ans ♦ MATHIEU Guy, 78 ans ♦ VINCENT
 Michel, 66 ans ♦ CANTAU Bertrand, 79 ans ♦ LEGRAND Gaston, 85 ans ♦ BAYO RAHONA
 Angel, 81 ans ♦ DESCOVILLE-FAVART Léon, 81 ans ♦ FARRAND Rose veuve PAYS, 99 ans ♦
 AURIAC-TETOY Jean-Paul, 65 ans ♦ ROSADO Charles, 68 ans ♦ DUCARRE Georges, 85 ans
 ♦ CUQ Claude, 63 ans ♦ BONNET Marcel, 72 ans ♦ DEBARBAT Gisèle épouse GOVIGNON,
 81 ans ♦ PAGEZE Joséphine veuve DARRIET, 98 ans ♦ GEORGES René, 86 ans ♦ SORLI
 Francis, 84 ans ♦ REY Véronique, 50 ans ♦ LAROUDIE Cyril, 45 ans

**Publications
municipales**



En vidéo

Sur Youtube : Ville d'Agde Officiel



Cap sur Noël,
Cœur de Station, Le Cap d'Agde



Exposition Yannick Revel,
espace Molière

Retrouvez l'ensemble des publications sur www.ville-agde.fr
 et dans les lieux d'accueil municipaux

